

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

28 JUIN 2023

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Adhésion au réseau
francophone des villes
amies des aînés**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 29 juin 2023
par voie d'affichages
~~notifié~~
transmis en sous-préfecture
le 29 juin 2023
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 juin 2023

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE**

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt trois, le 28 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 21 juin deux mille vingt trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame BRELURUS, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

Avaient donné procuration :

Madame AGUINET à Monsieur HAÏAT
Madame MEUNIER à Monsieur VENUS
Madame NASRI à Monsieur JOUSSE
Monsieur de BEAULAINCOURT à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD
Madame GRANDPIERRE à Madame HABERT-DUPUIS
Madame CASTIGLIEGO à Madame RHONE
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Monsieur BASSINE

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20230628-23-E-09-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023

N° DE DOSSIER : 23 E 09

OBJET : ADHESION AU RESEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AINES

RAPPORTEUR : Madame TEA

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Créé en 2012, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) est une association indépendante d'intérêt général, affiliée au réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

L'objectif du réseau est de favoriser l'intégration des enjeux de la transition démographique au sein des politiques publiques à travers la promotion et le développement de la démarche « Villes Amies des Aînés » (VADA) au niveau francophone.

L'engagement dans cette démarche nécessite de la part d'une collectivité l'adhésion à un certain nombre d'objectifs et de valeurs qui doivent être appliqués à la politique de proximité et aux actions publiques : permettre un vieillissement actif, lutter contre l'âgisme, développer un sentiment d'appartenance non discriminant, proposer une politique inclusive, bienveillante, dans une dynamique constante et pérenne basée sur la concertation.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye et cinq autres communes du département, accompagnées par le Département des Yvelines, se sont engagées en 2021 dans une réflexion sur la place du sénior au sein du territoire, afin de diagnostiquer, développer et mettre en valeur la qualité de leurs politiques envers les aînés.

Le portrait de territoire et le diagnostic participatif réalisés par le service séniors ont permis de collecter des données objectives¹, comprendre la façon de vivre des habitants âgés, mais aussi de donner la parole aux habitants pour déterminer leur ressenti sur leur environnement social et bâti.

Parmi les huit thématiques² étudiées lors du diagnostic, quatre axes prioritaires sont ressortis afin de lutter contre la stigmatisation des séniors en renforçant leur inclusion dans la Ville, anticiper l'isolement et mieux adapter l'offre de service du territoire :

- Le challenge de la mobilité des séniors,
- L'adaptation du logement et de l'espace public,
- L'adaptation des outils de communication à tous les séniors,
- Une offre de loisirs accessible.

¹ INSEE : En 2019, le nombre de séniors de plus de 60 ans sur la commune s'élève à 10 269 sur une population totale de 44 806 habitants.

Contrairement à la population générale, celle âgée de 60 ans ou plus progresse de manière rapide (+4% entre 1999 et 2017) et représente aujourd'hui près du quart de la population (22,9% en 2019 ; taux comparable à celui du Département). La croissance des personnes âgées de 75 ans ou plus s'accroît, passant de 6,3% en 1997 à 8,5% en 2008 et 9,3% en 2019 soit un taux supérieur à celui du Département (8%).

² Les 8 thèmes définis par le réseau VADA sont : autonomie, services et soin ; lien social et solidarité ; culture et loisirs ; transports et mobilité ; habitat ; espaces et édifices extérieurs ; participation citoyenne ; information et communication.

Afin de continuer la démarche engagée depuis 2021 et faire face à l'enjeu du vieillissement démographique du territoire, il est proposé d'adhérer au réseau francophone ainsi qu'au club « Villes Amies des Aînés 78 » piloté par le Département des Yvelines, permettant une reconnaissance de notre politique envers les aînés, d'être valorisé et de rayonner en France et au-delà.

Pour cela, il convient de valider la charte d'adhésion au réseau, désigner Madame Kéa TÉA en tant qu'élue référente et valider le versement de la cotisation annuelle au réseau.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la charte au réseau francophone « Villes Amies des Aînés » telle qu'annexée à la présente délibération ainsi que tout document s'y rapportant, d'adhérer à l'association et de désigner Madame Kéa TÉA comme élue référente pour représenter la Ville au sein du réseau.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la charte au réseau francophone « Villes Amies des Aînés » telle qu'annexée à la présente délibération ainsi que tout document s'y rapportant,

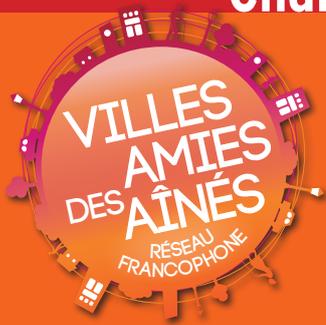
ADHERE à l'association,

DESIGNE Madame Kéa TÉA comme élue référente pour représenter la Ville au sein du réseau.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye



Charte du Réseau Francophone

des VILLES AMIES des AÎNÉS

communes, villages,
métropoles, départements,
communautés de communes...

Règlement intérieur adopté lors de l'Assemblée Générale du RFVAA le 21/03/2019 à Dijon

« *Villes Amies des Aînés* » (VADA) est une démarche d'adaptation de la société au vieillissement créée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle vise à encourager les collectivités à une prise en compte globale des enjeux liés au vieillissement de la population, principalement dans les politiques publiques mais aussi avec l'ensemble des acteurs d'un territoire.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) s'attache à développer cette démarche au niveau francophone afin de mieux répondre aux défis de la transition démographique et de mieux vivre dans nos territoires. Pour cela, le RFVAA s'engage à accompagner les collectivités, à valoriser leurs actions, et à les mettre en relation, permettant ainsi la communication et l'échange de bonnes pratiques.

Afin de s'adapter à l'évolution et à la pluralité des vieillesse dans notre société, il est important de s'engager dans une dynamique transversale, en œuvrant autour des huit thématiques de la démarche :

Espaces extérieurs et bâtiments : La possibilité de vieillir chez soi dans de bonnes conditions est fortement influencée par l'environnement extérieur. Il a en effet un impact important sur la qualité de vie des aînés, sur leur mobilité et sur leur indépendance. Dans le but de favoriser l'égalité d'accès pour tous, une Ville Amie des Aînés doit intervenir sur l'environnement pour éviter les situations handicapantes et donc, le confinement au domicile. Il est important de porter une attention particulière à l'esthétisme des lieux, à l'accessibilité ou encore à la sécurité.

Transports et mobilité : L'accès aux transports constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif. Plusieurs thématiques en sont d'ailleurs directement dépendantes. Une Ville Amie des Aînés doit prendre en compte cet enjeu en favorisant l'adaptation des moyens existants ou la création de nouveaux transports. Il est important de veiller à la gamme de choix, à l'accessibilité ou encore à la conduite des seniors.

Habitat : Le logement est un critère essentiel au bien-être et à la sécurité des personnes âgées. Il est en partie le garant du maintien de l'autonomie. Un domicile adéquat participe à préserver l'indépendance des aînés et a un effet très bénéfique sur leur qualité de vie. Il est nécessaire de veiller à l'offre de choix mais aussi aux questions d'accessibilité et d'adaptation afin de garantir à tous un parcours résidentiel cohérent tout au long de la vie.



Information et communication : Pour favoriser le vieillissement actif au sein des collectivités, il est important que les aînés puissent maintenir une relation avec les autres habitants, mais aussi avec les événements se déroulant dans leur ville. Or, la participation des aînés au tissu social et citoyen dépend largement de leur accès à l'information ainsi que de la lisibilité des informations communiquées tout en prenant en compte le défi de l'inclusion numérique à relever face à l'augmentation de l'utilisation de ces technologies au quotidien.

Lien social et solidarité : Le respect et l'inclusion sociale des aînés sont relatifs au regard, aux attitudes et aux comportements des autres habitants envers les personnes âgées. Ils forment un critère essentiel pour permettre aux aînés de bien vivre dans la cité. Ainsi, les Villes Amies des Aînés doivent à tout prix les favoriser. Le fait de soutenir le respect et l'inclusion sociale des aînés permet de favoriser l'entraide et la solidarité au sein de la communauté ainsi que la lutte contre l'âgisme.

Culture et loisirs : La notion de lien social est très présente dans cette thématique. Une bonne participation sociale a un effet positif sur la santé et le bien-être des aînés. Les Villes Amies des Aînés s'engagent à soutenir et accompagner les plus âgés pour qu'ils aient les moyens de s'impliquer dans le tissu social de leur ville. Il s'agit également d'un moyen pour lutter contre l'isolement en favorisant l'accès à des activités culturelles, sportives ou encore intellectuelles.

Participation citoyenne et emploi : La retraite ne marque en aucun cas la fin de la contribution apportée par les aînés à la société. Ainsi, les Villes Amies des Aînés doivent s'engager dans la reconnaissance de la contribution à la vie locale des personnes âgées. Il est important de veiller à la flexibilité et à l'offre de choix tant dans le domaine de l'emploi que dans celui du bénévolat. La question de la préparation à la retraite doit également être soulevée afin de permettre à chacun d'investir comme il le souhaite cette nouvelle période de la vie.

Autonomie, services et soins : Les services de santé et les aides médico-sociales constituent des critères essentiels au soutien à domicile. Les VADA soutiennent leur action dans la mesure où ils permettent aux personnes âgées de vivre mieux et plus longtemps. Cette thématique est en lien avec le soutien bénévole proposé au domicile des personnes âgées, les services à domicile ou encore les services de santé afin de permettre à tous de rester acteur de vie dans son territoire.

Cette dynamique transversale permet, à travers les différentes étapes successives de la démarche Villes Amies des Aînés, de mieux adapter l'environnement social et bâti et de soutenir le vieillissement actif. Le vieillissement actif est défini par l'OMS comme « *un processus qui consiste à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.* ». Le terme « *actif* » ne doit ici pas être compris uniquement en termes de productivité économique ou d'activité physique, mais plutôt en termes de participation à la citoyenneté. En effet, chaque personne âgée doit avoir la possibilité de s'impliquer dans des activités économiques, sociales, spirituelles, culturelles et citoyennes.

L'engagement dans une telle démarche nécessite de la part d'une collectivité l'adhésion à un certain nombre d'objectifs et de valeurs qui doivent être appliqués à la politique de proximité et aux actions publiques.



Ainsi, les adhérents au RFVAA s'engagent à :

→ Permettre un vieillissement actif

Les personnes âgées souhaitent rester actrices de leur vieillissement, ce qui implique qu'elles doivent à la fois avoir le choix et le contrôle sur leurs lieux et modes de vie. Elles doivent également pouvoir se sentir intégrées et maintenues dans leur rôle social, quel que soit leur niveau d'autonomie : cela nécessite un environnement qui leur soit accessible et adapté. Si les habitudes prises au cours de la vie influent fortement sur l'état de santé dans l'avancée en âge, c'est aussi le cas de l'environnement : les territoires doivent donc tout faire pour encourager le vieillissement actif, en respectant les principes de choix, de liberté et de plaisir.

→ Lutter contre l'âgisme

L'âgisme est une discrimination largement répandue et qui a des effets néfastes avérés sur la santé des seniors. C'est pourquoi il est important, dans le cadre d'une démarche Villes Amies des Aînés, de veiller à ne pas alimenter de croyances et stéréotypes négatifs à l'égard des personnes âgées, mais également de lutter contre ces préjugés (campagnes de communication, actions locales présentées de façon à montrer une vision équilibrée du vieillissement, etc.)

→ Non discrimination

Les villes amies des aînés s'engagent à développer le sentiment d'appartenance des habitants de tout âge à la collectivité ou au territoire quels que soient l'âge, le sexe, les origines et l'état de santé, par une politique équitable qui garantit à chacun et chacune d'être traité(e) au même niveau, c'est-à-dire avec les mêmes devoirs mais également les mêmes droits, l'accès aux mêmes services. A ce titre, il ne s'agit pas de créer des dispositifs « pour toutes et tous », mais bien « pour chacune et chacun », c'est-à-dire prenant en compte la diversité des habitants.

→ Politique inclusive

Les villes amies des aînés cherchent à offrir une pluralité de propositions qui reflètent la diversité des aînés eux mêmes, afin de permettre à tout citoyen de profiter de son territoire et de ses services. Cela passe par la possibilité pour les personnes concernées de participer activement à la politique de proximité.

→ Accès à l'information

La fracture numérique est une réalité qui entraîne un risque supplémentaire d'exclusion des aînés, qui peuvent être peu à l'aise avec l'utilisation des nouvelles technologies. Il est donc fondamental, pour maintenir le lien avec eux, de garantir l'accès de tous aux informations du territoire sous d'autres formes que le numérique, ou de proposer des solutions alternatives. Les villes et territoires amis des aînés s'engagent également à faire preuve de transparence sur la nature des projets investis, qui doivent suivre une ligne de conduite claire.

→ Bienveillance

Quel que soit leur niveau d'autonomie, les personnes âgées possèdent une grande richesse de savoirs, de compétences et d'expertise qu'il faut valoriser. Elles doivent pouvoir se sentir acceptées au sein de leur propre communauté en tant que citoyens à part entière, et confortées dans le rôle social qui leur convient. Cela passe par un environnement collectif bienveillant à leur égard et par une attention particulière portée aux plus fragiles. Leurs préoccupations au sujet de leur santé, de leur sécurité, ou de leur environnement social et bâti, doivent être prises en considération.



→ **Œuvrer durablement**

La démarche VADA n'a de sens que si elle est effectuée dans une dynamique constante et pérenne, dans le respect des étapes décrites par l'OMS et le RFVAA. Les actions doivent tendre à se renouveler et à s'améliorer grâce aux retours des participants.

→ **Remettre en question ses pratiques**

Afin que ses interventions soient pertinentes et utiles à ses habitants, une ville amie des aînés ne cesse jamais d'interroger le bien-fondé de ses actions publiques, qu'elles soient anciennes ou nouvelles. Pour ce faire, elle prend en considération l'avis et les besoins exprimés par les principaux concernés.

→ **Principe de concertation et de mutualisation**

Chaque adhérent au RFVAA possède une expertise, des champs d'intervention et d'analyse qui lui sont propres et qui confèrent au RFVAA une très grande richesse et diversité. Chaque membre entend y contribuer en favorisant l'accès à ses bonnes pratiques via, notamment, les partages d'expérience publiés sur le site internet et les échanges avec les autres membres du réseau.

ENGAGEMENT DES MEMBRES DU RÉSEAU

En adhérant, chaque membre du RFVAA s'engage à :

- Respecter le règlement intérieur et les statuts du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés ;
- Avoir délibéré, lors d'un Conseil Municipal (ou communautaire, métropolitain, départemental, etc.), au sujet de l'adhésion au RFVAA, incluant la désignation d'un élu référent et le versement d'une cotisation annuelle ou avoir le cas échéant pris un arrêté municipal pour désigner un représentant de l'administration suppléant ;
- Se former à la méthode VADA ;
- Respecter la mise en œuvre des différentes phases de la démarche selon les critères indiqués dans le Guide français des villes amies des aînés ;
- Rencontrer, informer et associer les acteurs souhaitant entrer dans la démarche localement ;
- Organiser et participer à des manifestations valorisant le programme Villes Amies des Aînés ;
- Participer à la vie de l'Association en particulier lors de temps forts annuels (colloques, voyages d'étude, assemblées générales, formations, etc.) ;
- Envoyer annuellement un bilan d'étape de la démarche au RFVAA ;
- Communiquer son adhésion au RFVAA dans les supports de communication du territoire, tout en respectant la charte graphique.

Signé le :

à :

par :

Maire / Président de :

Signature :

*L'adhésion à la charte reste valable sauf renonciation expresse de l'adhérent ou non-respect des engagements.
Seul le Maire ou le Président est habilité à signer cette charte.*



PORTRAIT DE TERRITOIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

EXPERIMENTATION « VILLE AMIE DES AINES »

PREAMBULE

En 2010, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a créé le réseau mondial des villes et communautés amies des aînés, afin d'inciter les territoires à mieux s'adapter aux besoins de leurs aînés, de façon à exploiter le potentiel que représentent les personnes âgées pour l'humanité.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye s'est engagée en octobre 2020 à participer à une expérimentation pilotée par le Département des Yvelines sur l'année 2021, dans le cadre de sa politique sénior volontariste sur les volets de l'animation et du maintien du lien social.

Cette expérimentation du Département a pour objectif de définir une politique globale vers les aînés, dans l'esprit de la démarche « Villes Amies des Aînés » (VADA) pilotée par le réseau France RFVAA.

Cinq autres villes du département (Mantes la Jolie et Poissy en zone urbaine et Maule, Auffargis, Condé sur Vesgres en zone rurale) se sont engagées dans ce processus dont le but est de construire une démarche collaborative, participative et citoyenne afin de permettre aux habitants et en particulier les seniors de bien vivre et bien vieillir sur le territoire.

Pour cela, le Conseil Départemental a accompagné, tout au long de 2021, chaque Ville afin d'établir son portrait de territoire et son premier plan d'actions, grâce à la mise à disposition d'un chargé de mission et d'outils dédiés, qui ont vocation à être modélisés pour que d'autres communes du département puissent s'en saisir par la suite.

Cette démarche s'est articulée en 2021 autour des deux premières phases : le portrait de territoire et le diagnostic participatif, qui ont permis tout d'abord de collecter des données objectives, comprendre la façon de vivre des habitants âgés, mais aussi de donner la parole aux habitants pour déterminer leur ressenti sur leur environnement social et bâti autour des 8 thèmes définis par le réseau VADA :

- Autonomie, services et soin
- Lien social et Solidarité
- Culture et loisirs
- Transports et mobilité
- Habitat
- Espaces et édifices extérieurs
- Participation citoyenne
- Information et communication

Ce document présente le portrait de la Ville de Saint-Germain-en-Laye, afin de prendre connaissance du territoire et des spécificités des séniors saint-germanois :

- | | |
|---------------------------------------|---------|
| 1. Situation géographique | page 3 |
| 2. Données démographiques | page 7 |
| 3. Logement et résidences des séniors | page 16 |
| 4. Revenus des séniors | page 20 |
| 5. Services à destination des séniors | page 22 |

Le portrait de territoire porte essentiellement sur la commune de Saint-Germain-en-Laye, les éléments statistiques de la commune déléguée de Fourqueux n'étant pas disponibles.

Le diagnostic partagé a porté quant à lui sur la commune nouvelle dans son ensemble.

1 – SITUATION GEOGRAPHIQUE ¹

La commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, localisée à 20 kilomètres à l'ouest de Paris et à 13 kilomètres au nord de Versailles, dans le département des Yvelines, est l'une des 1 276 communes de la région Île-de-France (et l'une des 10 communes nouvelles créées depuis 2010 dans cette région).

D'une superficie de 51,9 km², la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye est la commune la plus vaste des Yvelines et la seconde d'Île-de France après Fontainebleau. Elle est couverte par la forêt de Saint Germain (3532 ha) sur les $\frac{3}{4}$ de son territoire.

Avec ses 46 570 habitants (référence Insee « Les populations légales millésimées 2017 entrent en vigueur le 1er janvier 2020 »), elle constitue dans le même temps la 3ème ville la plus peuplée du département après Versailles et Sartrouville.

Créée au 1er janvier 2019, par fusion des deux communes historiques de Saint-Germain-en-Laye et Fourqueux, elle se caractérise en premier lieu par son patrimoine naturel et bâti. Territoire de chasse et résidence royale, le territoire a été préservé de l'extension urbaine de Paris sur sa périphérie grâce à la présence de ses deux forêts domaniales.

Sa localisation, sur un site exceptionnel, surélevé par rapport à Paris et sa banlieue (78 mètres d'altitude), lui assure un rôle de transition entre le continuum urbain de l'agglomération parisienne et les communes moins peuplées de l'ouest des Yvelines et du Val d'Oise.

La commune fait également partie depuis janvier 2016 de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) qui est composée de 19 communes et représente un bassin de 342 000 habitants. La commune nouvelle traite au niveau communautaire les questions ayant trait principalement au développement économique, à l'équilibre de l'habitat, aux transports et déplacements, à la collecte et au traitement des ordures ménagères.

Chef-lieu d'arrondissement, la commune nouvelle possède une offre en équipements importante et diversifiée. Cette offre est constituée d'équipements de proximité nécessaires au fonctionnement de la Ville et répondant aux besoins de ses habitants.

¹ Extrait de RAPPORT ACTIVITE 2020 et ABS (analyse des besoins sociaux) 2018

La commune nouvelle accueille également de nombreux équipements de rayonnement supra-communal (piscine, conservatoire, lycées...) voire de renommée nationale (lycée international, Sciences Po). Le château et son parc, les musées, le théâtre, le patrimoine historique, lui offrent un important rayonnement culturel et touristique.

CADRE DE VIE – URBANISME²



Ville d'équilibre entre Paris et province, offrant sensiblement autant d'emplois qu'elle a de population active, Saint-Germain-en-Laye est aujourd'hui confrontée à une pénurie foncière, les trois quarts de son territoire étant inconstructibles.

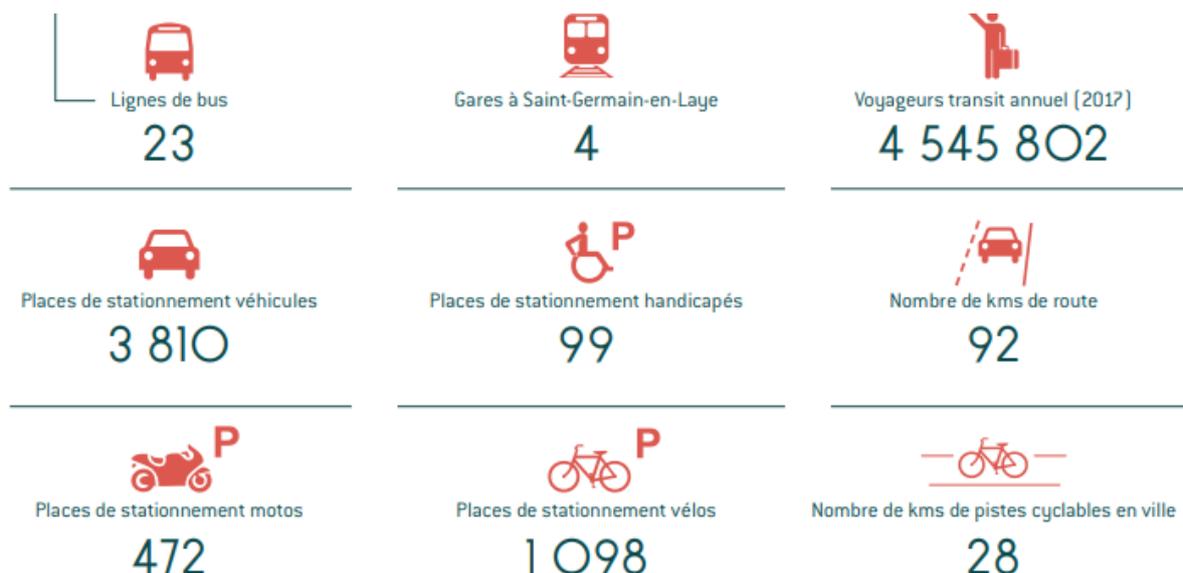
La refonte de la ville se développe à travers des projets de renouvellement urbain : place des Rondes, Lisière Pereire, site de l'hôpital. La ville de Saint-Germain-en-Laye dispose ainsi de 3 écoquartiers : écoquartier Lisière Pereire, écoquartier du Bel Air, écoquartier « Hopital » (à venir).

La Ville compte 21 292 logements au 1er janvier 2020 et 750 commerces sur son territoire.

VOIES DE COMMUNICATION ET TRANSPORTS ²

En connexion directe avec le centre de Paris, grâce au RER A, avec une qualité de vie forgée au fil des siècles par le patrimoine, le site et les forêts domaniales, la ville de Saint-Germain-en-Laye est particulièrement attractive et dynamique, à la fois proche et éloignée de Paris, et offrant un double visage qui la rend si singulière.

² Extraction RAPPORT ACTIVITE 2020



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Étroitement lié à la morphologie du terrain, le visage de Saint-Germain-en-Laye tel qu'il apparaît aujourd'hui a été façonné par des siècles d'histoire, chaque époque y imprimant sa marque toujours visible aujourd'hui.

Cela engendre des enjeux de mobilité multiples pour les personnes âgées :

- au sein de la commune, notamment du fait de l'impact de la topologie du territoire, avec des dénivelés importants sur certains quartiers qui sont un frein pour les déplacements des personnes âgées ;
- hors de la commune (ex. : l'absence de transports en commun direct depuis Saint-Germain-en-Laye pour atteindre le nouvel hôpital de Poissy).

Se déplacer autrement, sur un mode doux et responsable

Le Tram 13 Express, est une nouvelle ligne qui prolonge la ligne Grande-Ceinture ouest au nord et au sud du département pour desservir sept communes : Saint-Germain-en-Laye, Mareil-Marly, L'Etang-la-Ville, Noisy-le-Roi, Bailly, Saint-Cyr-L'École et Versailles. Il a été reconnu d'utilité publique en 2014. Pour Saint-Germain, il desservira cinq stations entre la gare de Grande-Ceinture et le RER A : Saint-Germain Bel-Air - Fourqueux, Saint-Germain Grande Ceinture, Camp des Loges et Saint-Germain RER A.

Il va permettre une circulation plus fluide et un déplacement en mode doux, en offrant des correspondances efficaces entre les foyers de population et les grands pôles d'activité comme Saint-Germain-en-Laye, sans passer par Paris.

L'objectif est de simplifier les déplacements des Saint-Germainois et privilégier l'utilisation des transports en commun, désengorger la circulation en centre-ville. Un parking-relais est prévu Lisière Pereire.

Le Tram 13 entrera en circulation au 1^{er} juillet 2022



2 – DONNEES DEMOGRAPHIQUES

2.1 informations démographiques générales sur la commune nouvelle³

La commune nouvelle comptabilise 46 570 habitants au 1^{er} janvier 2020.

- La population de Saint Germain en Laye ⁴

POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Population	39 274	39 538	40 806	43 979	42 584	45 690	43 531	44 753
Densité moyenne (hab/km ²)	756,1	761,2	785,6	846,7	819,9	879,7	838,1	861,6

Son code postal est 78100 et son code INSEE 78551.

- La population de Fourqueux comptabilisée en 2016, entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2019 (avant fusion) s'élevait à 4230 habitants. Son code INSEE est 78251.

Les populations légales millésimées 2016 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Elles sont calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population.

POPLEG T1 - Populations légales

	2006	2011	2016
Population municipale	4 204	4 095	4 026
Population comptée à part	200	258	204
Population totale	4 404	4 353	4 230

Sources : Insee, RP2016 (géographie au 01/01/2018), RP2011 (géographie au 01/01/2013) et RP2006 (géographie au 01/01/2008).

³ Référence Insee « Les populations légales millésimées 2017 entrent en vigueur le 1er janvier 2020 »

⁴ 1967 et 1974 pour les DOM. Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020. Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP 2017 exploitations principales.

2.1 L'âge des séniors

En 2017, le nombre de séniors de plus de 60 ans sur la commune s'élève à 10 032 sur une population totale de 44 753 habitants.

Évolution et structure de la population en 2017

Commune de Saint-Germain-en-Laye (78551)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	45 690	100,0	43 531	100,0	44 753	100,0
0 à 14 ans	9 022	19,7	8 332	19,1	9 204	20,6
15 à 29 ans	8 904	19,5	7 775	17,9	7 479	16,7
30 à 44 ans	9 564	20,9	9 135	21,0	8 939	20,0
45 à 59 ans	9 427	20,6	8 701	20,0	9 099	20,3
60 à 74 ans	4 973	10,9	5 618	12,9	6 018	13,4
75 ans ou plus	3 799	8,3	3 969	9,1	4 015	9,0

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Le vieillissement démographique est une réalité dans la commune de Saint-Germain-en-Laye : entre 1999 et 2007, le taux de croissance de la commune était de 8%.

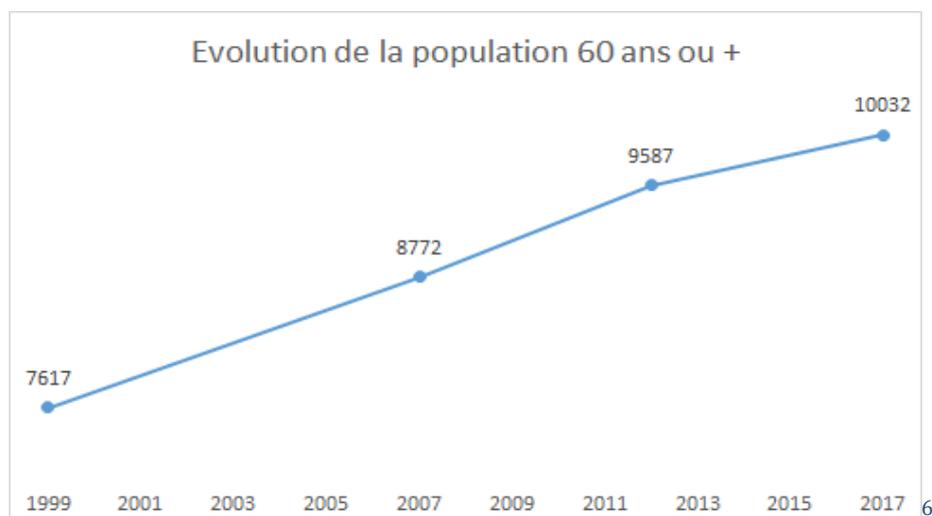
Depuis 2007, ce taux ne cesse de baisser, tournant autour de 0,5%. La population générale de Saint-Germain-en-Laye augmente, mais de manière lente.

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007	2007 à 2012	2012 à 2017
Variation annuelle moyenne de la population en %	0,1	0,4	0,9	-0,4	0,9	-1,0	0,6
<i>due au solde naturel en %</i>	0,8	0,7	0,6	0,5	0,7	0,6	0,5
<i>due au solde apparent des entrées sorties en %</i>	-0,7	-0,2	0,3	-0,9	0,2	-1,5	0,0
Taux de natalité (‰)	16,1	15,2	13,7	12,9	13,3	12,5	11,7
Taux de mortalité (‰)	8,6	8,4	7,8	7,8	6,4	6,6	6,4

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020. ⁵

⁵ Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP 2017 exploitations principales- Etat civil.

Contrairement à la population générale, celle âgée de 60 ans ou plus progresse de manière rapide et représente aujourd’hui près du quart de la population (22,4%).



La population âgée de 60 ans est passée de 18 à 22% (un taux comparable à celui de l'ensemble du département) entre 1999 et 2017 soit une augmentation de 4%.⁷

Années	Population Totale	Population 60 ans +	% Population 60 ans +	Population 75 ans +	% Population 75 ans +
1999	42280	7617	18,0	2665	6,3
2007	45690	8772	19,2	3799	8,3
2012	43531	9587	22,0	3969	9,1
2017	44753	10032	22,4	4010	9,0

La croissance des personnes âgées de 75 ans ou plus devient plus accentuée au fur et à mesure des années, passant de 6,3 à 9% soit un taux supérieur à celui du département (8%).

⁶ Source : INSEE, recensement de la population de 2017

⁷ Source : INSEE, recensement de la population de 2017

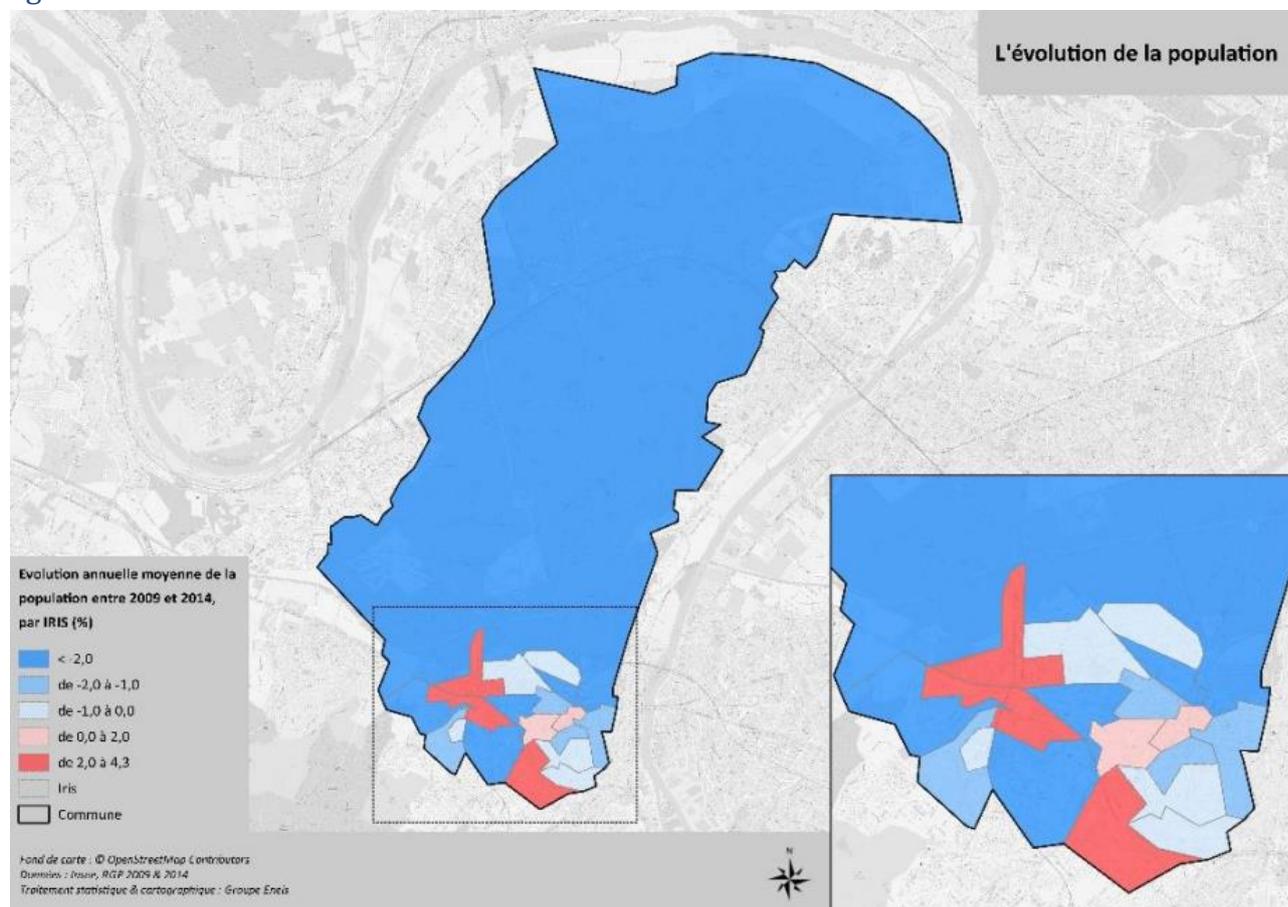
Les points d'attention devront donc porter sur les enjeux d'adaptation de l'offre de services du territoire (inclusion, acceptation).

2.2 Evolution par quartiers ⁸

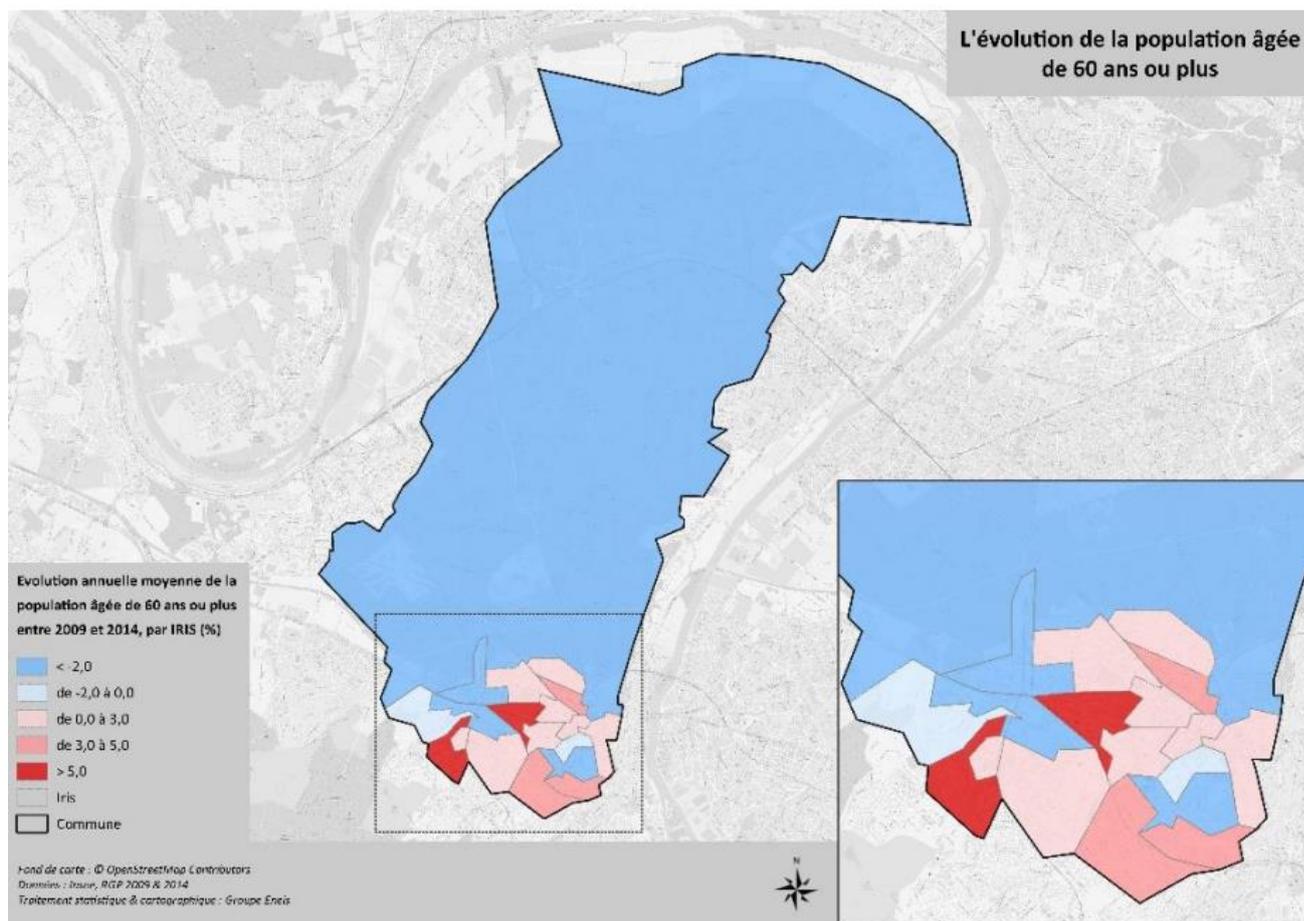
En adéquation avec la diminution de la population de la commune, la plupart des quartiers voient leurs effectifs diminuer (à l'exception de quelques quartiers).

La question de l'attractivité de la majorité des quartiers et de leurs capacités à accueillir une population plus nombreuse chaque année peut se poser. Les phénomènes de gérontocroissance et de vieillissement de la population sont constatés dans la plupart des quartiers de Saint-Germain-en-Laye (avec quelques exceptions).

La progression des effectifs séniors est donc à prendre en compte notamment concernant l'accès aux soins et le développement des services médicosociaux pour les personnes âgées.



⁸ Source : ABS 2018- CABINET ENEIS



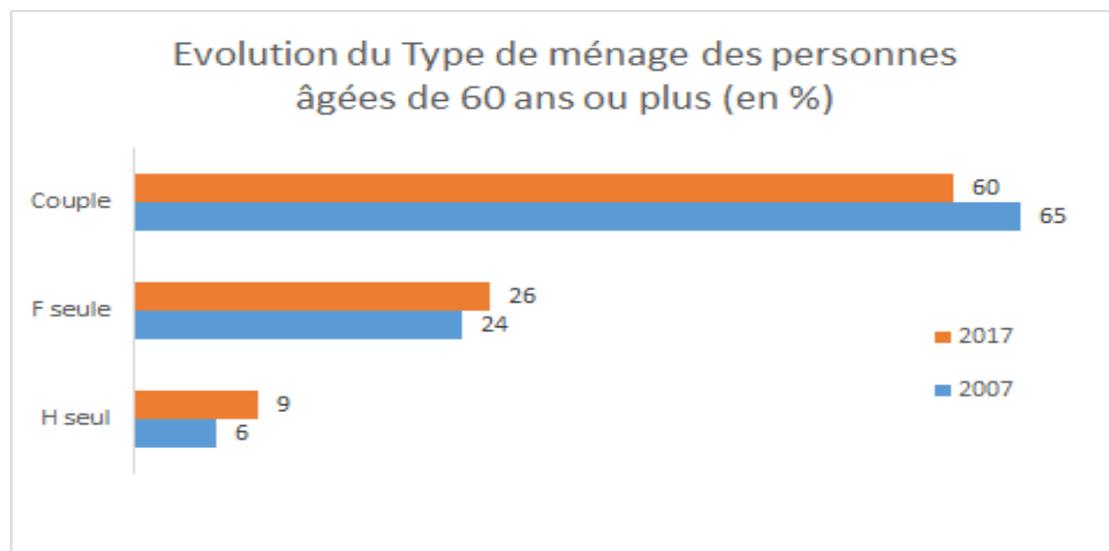
2.3 Composition familiale des séniors

La commune comptabilisait 4077 hommes (9%) et 5957 de femmes (13,3%) de plus de 60 ans en 2017.

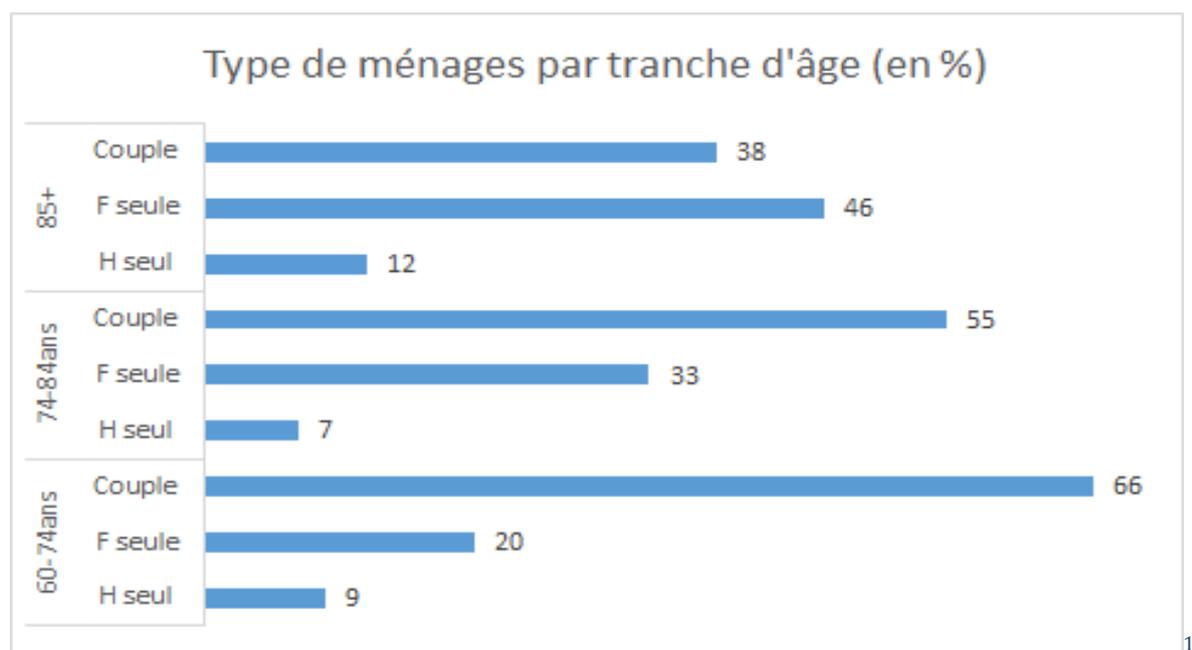
POP T3 - Population par sexe et âge en 2017

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	21 375	100,0	23 378	100,0
0 à 14 ans	4 859	22,7	4 345	18,6
15 à 29 ans	3 743	17,5	3 736	16,0
30 à 44 ans	4 327	20,2	4 612	19,7
45 à 59 ans	4 369	20,4	4 729	20,2
60 à 74 ans	2 632	12,3	3 386	14,5
75 à 89 ans	1 295	6,1	2 161	9,2
90 ans ou plus	150	0,7	410	1,8

On dénombre plus de couples (60% en 2017) que de personnes seules, mais cette tendance est à la baisse entre 2007 et 2017 (- 5 points) pendant que la part des personnes seules augmente de 2 points chez les femmes et de 3 points chez les hommes.



En plus d'une diminution entre 2007 et 2017, la part des couples baisse également en fonction de l'âge alors que celle des personnes seules augmente notablement.



Le pourcentage de femmes seules passe de 20% sur la tranche d'âge 60/74 ans à 46% chez les plus de 85 ans.

⁹ Source : INSEE, 2017

¹⁰ Source : INSEE, 2017

Le point d'attention sera l'enjeu de l'isolement, à anticiper afin de favoriser le maintien des liens sociaux et donc de l'autonomie de la personne âgée.

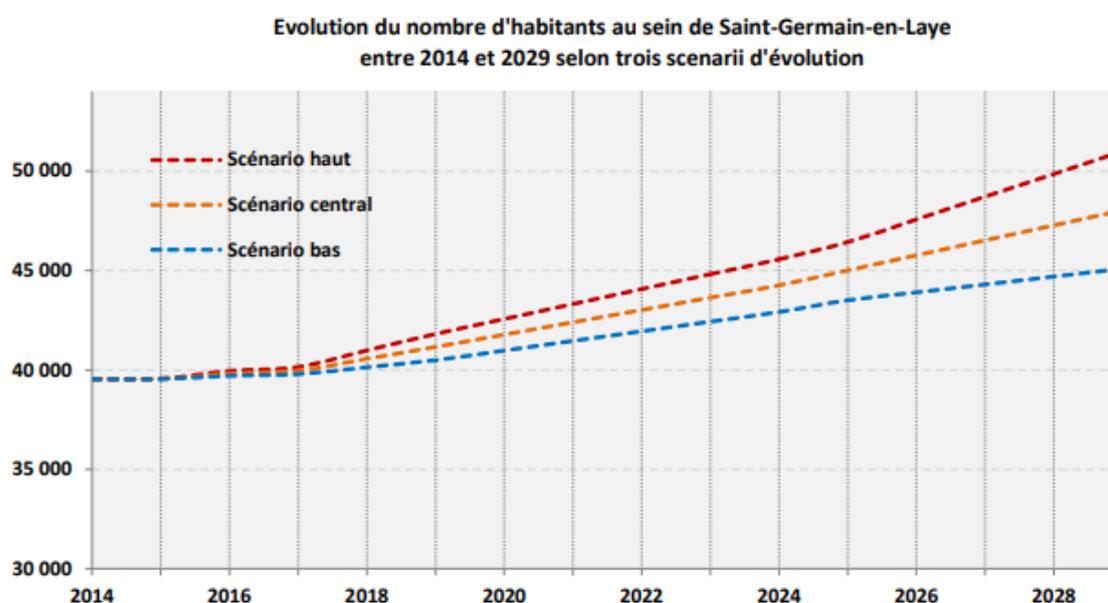
2.4 Perspectives ¹¹

Les projections démographiques réalisées pour la commune de Saint-Germain-en-Laye sont définies par trois scénarii.

Ces derniers sont caractérisés par un jeu d'hypothèses relatives à l'évolution à venir de certains phénomènes sociodémographiques, phénomènes dont l'évolution façonne la structure par âge et sexe.

La réalisation de ces hypothèses est sujette à la mise en place de certaines actions par la collectivité. Dans ce cadre, si les hypothèses définissant le scénario central se confirment, le nombre d'habitants devrait augmenter, passant de 39 540 à un peu plus de 48 000 entre 2014 et 2029, soit une hausse annuelle moyenne de 1,3%.

Si les hypothèses du scénario haut se confirment et notamment caractérisées par une intensification de certains phénomènes sociodémographiques, le nombre d'habitants devrait dépasser 50 000 habitants en 2029.



Source : Insee, RGP 2014, Groupe Eneis, Modèle de projections démographiques locales

À l'inverse, si la réalité à venir en termes de fécondité, mortalité, migrations et production de logements se rapproche des hypothèses posées par le scénario bas, la population de Saint-Germain-en-Laye devrait connaître une croissance plus modérée de ses effectifs, de

¹¹ Source ABS 2018- CABINET ENEIS

l'ordre de 0,9%/an d'ici à 2029 soit près de 4 000 habitants en plus en l'espace de 15 ans.

Quel que soit le scénario envisagé, le rythme de croissance durant l'ensemble de la période étudiée devrait être plus important dans les prochaines années comparativement à la période 2009-2014. Comme pour la période intercensitaire précédente, le solde naturel serait positif et, fait nouveau, serait accompagné de façon plus ou moins importante par le solde migratoire également favorable.

Fortement liée à la tendance générale, l'évolution de la population par groupe d'âge met en avant des évolutions différentes selon les groupes d'âge étudiés.

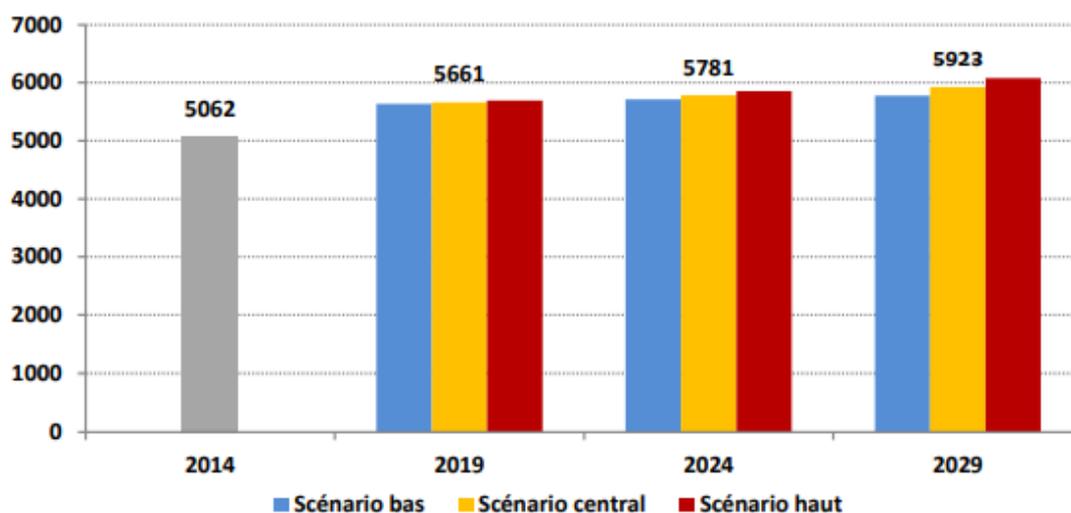
Comme le montre la pyramide, toutes les classes d'âges verraient leurs effectifs augmenter :

- Les populations âgées de 60-74 ans et de 75 ans verraient leurs proportions augmenter à l'échelle communale respectivement de 1,1% et 1,9% par an en moyenne entre 2014 et 2029 selon le scénario central, confirmant la gérontocroissance déjà observée ces dernières années.

Parallèlement, la commune verrait également sa population vieillir, mais de façon limitée comparativement à la période 2009-2014, la part de la population âgée de 60 ans ou plus passant de 22,6% à 23,0%. Ce ralentissement du vieillissement s'explique par la hausse massive des effectifs âgés de moins de 60 ans.

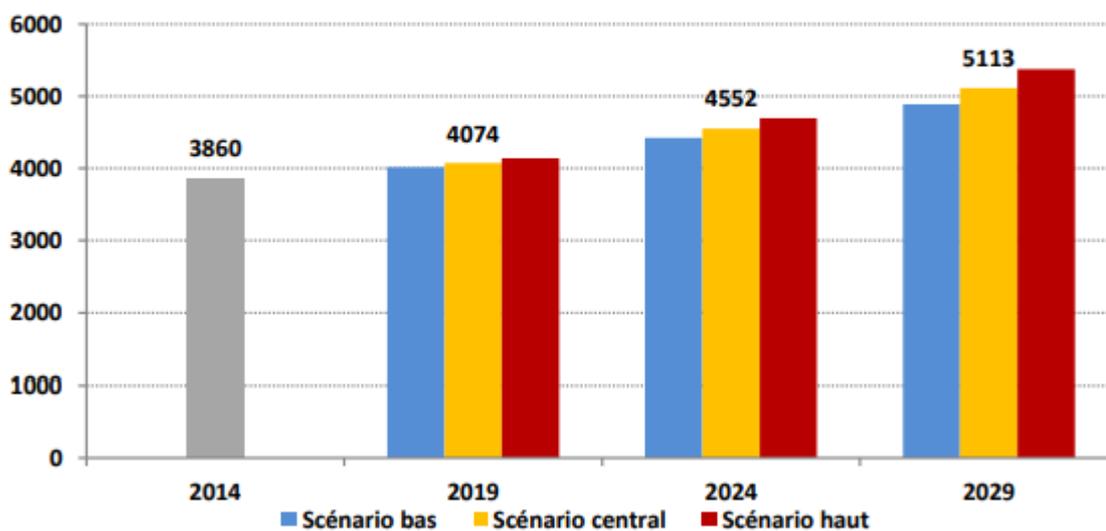
- En deçà de 60 ans, les évolutions seraient différentes, mais de même intensité. Selon le scénario central, la population âgée de 25-59 ans connaîtrait une hausse de ses effectifs de l'ordre de 1,01/an en moyenne d'ici à 2029.

**Population âgée de 60-74 ans en 2014 et projection en 2019, 2024 et 2029
selon trois scénarii d'évolution pour Saint-Germain-en-Laye**



Source : RGP 2014, Eneis Conseil - Projections démographiques locales

Population âgée de 75 ans ou plus en 2014 et projection en 2019, 2024 et 2029 selon trois scénarii d'évolution pour Saint-Germain-en-Laye

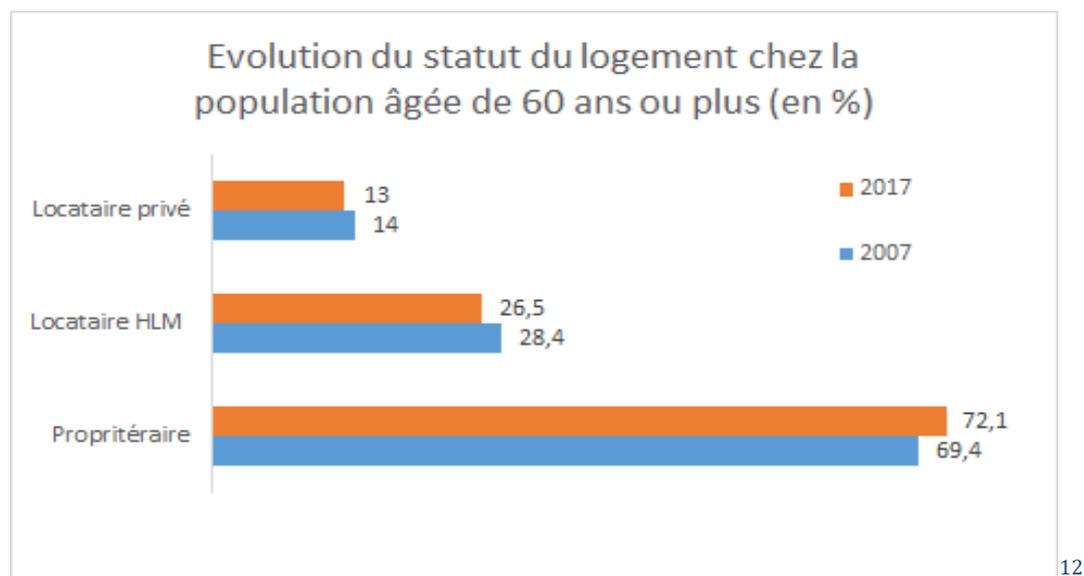


Source : RGP 2014, Eneis Conseil - Projections démographiques locales

3 – LOGEMENT ET RESIDENCES POUR SÉNIORS

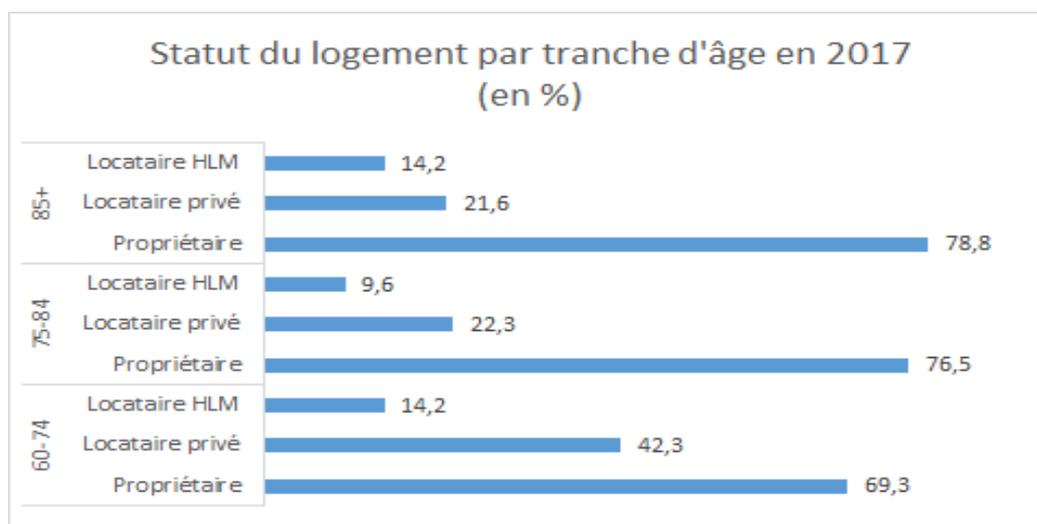
3.1 Les séniors à domicile

La ville de Saint-Germain-en-Laye comptabilise plus de propriétaires que de locataires chez les séniors de plus de 60 ans, phénomène qui s'est accentué de 2,7 points en 2017.



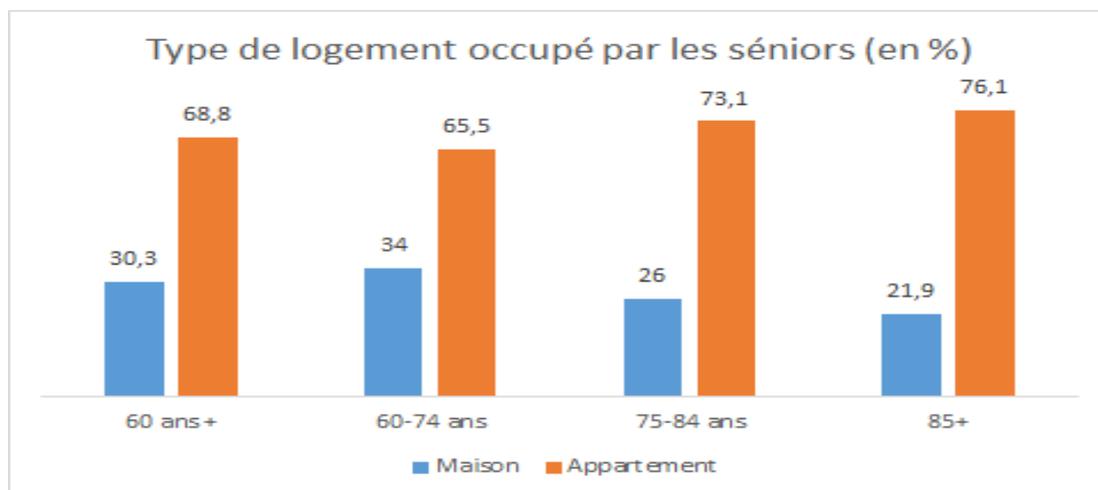
A noter que la part de locataires diminue en fonction de l'âge pendant que celle des propriétaires augmente.

Parallèlement, la location dans le privé diminue nettement au-delà de 75 ans et la location dans le parc social semble moins attractive pour les 75-84 ans.



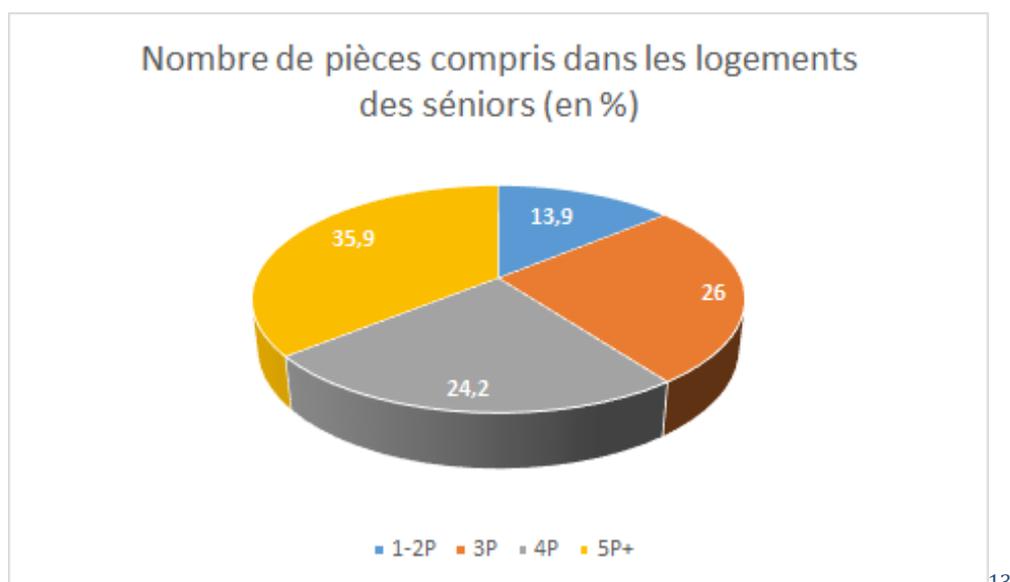
¹² Source : Insee, 2017

Enfin, quel que soit l'âge, la plupart des séniors de Saint-Germain-en-Laye (entre 65% et 76% selon l'âge) vivent en appartement.



Comme le montre le graphique ci-après, 86% des séniors vivent dans des logements avec un nombre de pièces compris entre 3 et 5 pièces.

Seuls 13,9% vivent en 1 ou 2 pièces et près de 36% vivent dans un logement de plus de 5 pièces.



¹³ Sources : Insee, 2017

L'avancée en âge nécessite, tant pour maintenir l'autonomie que pour pallier la perte d'autonomie, des adaptations multiples du logement, mais aussi des parties communes lorsque la personne âgée habite en collectif.¹⁴

En fonction du statut d'habitation, l'adaptation du logement des séniors peut faire face à différentes difficultés :

- Lorsque la personne âgée est locataire de son logement, elle peut se trouver démunie face à la résistance ou la difficulté technique opposé par le bailleur dont elle doit obtenir l'accord pour les travaux. Elle peut également se retrouver confrontée à une problématique de mobilité en raison de l'étage où se situe son logement mais ne pas pouvoir être relogée en rez de chaussée.
- Lorsque la personne âgée est propriétaire en habitat collectif et qu'il s'agit d'aménager les parties communes, ou pour certains travaux lourds dans le logement, c'est l'accord de la copropriété qui devient nécessaire.
- Dans le cas de propriétaires occupants en maisons individuelles, c'est souvent le défaut d'anticipation, le refus d'envisager la dégradation de ses capacités ou la réticence à engager des travaux qui constituent des obstacles à l'adaptation des logements des séniors.

Le point d'attention sera double :

1. l'enjeu du maintien à domicile des séniors,
2. l'enjeu de l'adaptation du logement aussi bien chez les propriétaires (disponibilité de services d'aides au réaménagement, connaissances de ces services par les populations à questionner), que chez les locataires (42% en 2017) qui passe par une collaboration avec les bailleurs, syndic et services municipaux voire départementaux. L'inclusion des populations concernées est indispensable pour faciliter leur connaissance des dispositifs existants.

3.2 les séniors en résidence

En parallèle du domicile, pour répondre à tous les besoins en fonction de l'autonomie du sénior, la ville de Saint-Germain-en-Laye propose plusieurs types d'hébergement collectifs dédiés aux séniors :

- 3 résidences autonomie :
 - la résidence « Les Girandières », située 4 avenue de Winchester dans l'écoquartier Pereire a ouvert en février 2021, et dispose d'une capacité d'accueil de 58 logements,

¹⁴ ABS 2018 – CABINET ENEIS

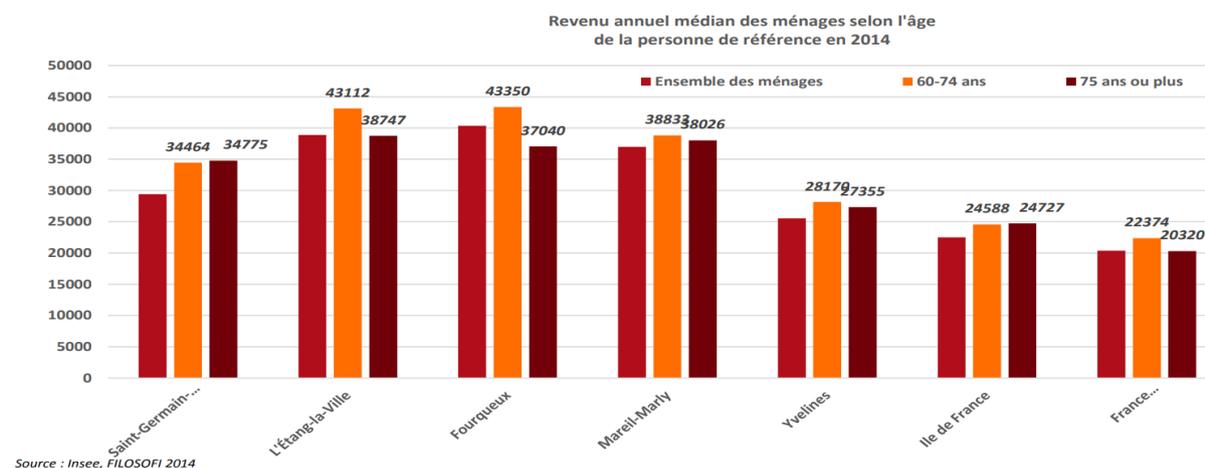
- la résidence « Les Hespérides château », située 10 rue de la Salle, en cœur de ville et proche du château dispose de 75 logements,
 - La résidence « Saint Germain Tourville » (DOMUS VI) située 1/3 rue de Tourville, à proximité immédiate du centre ville et du parc du château, dispose de 80 logements dont 38 sont occupés par des séniors. Une cohabitation intergénérationnelle avec des familles et étudiants a été mise en œuvre depuis 2018.
- 1 foyer logement géré par AGEFO situé 7 rue Frantz Schubert dans le quartier du Bel Air. Il propose 76 logements à tarifs modérés.
- 3 résidences médicalisées :
- « Les Augustines », 1 place Lamant propose 74 chambres. Un agrandissement est en cours et proposera des places éligibles à l'aide sociale.
 - « Les Coteaux »(groupe COLISEE) située Rue de l'Aurore dans le quartier du Bel Air, propose 72 places dont 28 lits en secteur protégé (Alzheimer) et 44 lits en secteur ouvert
 - le « Parc des dames » (groupe KORIAN) situé 4 ter rue Henri Dunant a ouvert en novembre 2016 en parallèle de la crèche Babilou dans le quartier Pereire et propose 84 places dont une partie en unité protégée.

Une nouvelle résidence service de 40 logements et un EHPAD de 80 lits comprenant 10 à 12 lits pour des personnes handicapées de plus de 50 ans sont attendus dans le cadre du projet de reconversion de l'hôpital dénommé « Clos Saint Louis ».

4 – REVENUS DES SÉNIORS ¹⁵

À l'image de l'ensemble de la population, le niveau de revenus des ménages dont les personnes de référence sont âgées de 60-74 ans ou 75 ans ou plus est particulièrement élevé.

On constate que le niveau de revenu à Saint-Germain-en-Laye est supérieur à celui du département.



Revenu médian des séniors à Saint Germain en Laye en 2017	
60-74 ans	35690
75 ans +	35490

Source : INSEE, FiLoSoFi, 2017

Néanmoins, il est tout de même à considérer qu'une partie de la population âgée ne dispose pas de ressources importantes permettant de vivre dans de bonnes conditions et de participer à diverses activités.

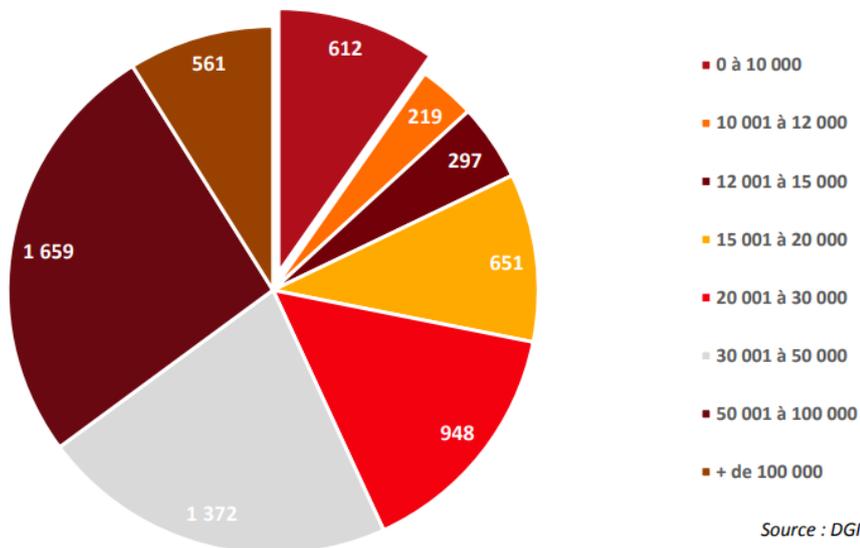
Selon les données de la Direction Générale des Impôts (DGI), près de 612 foyers fiscaux touchant une retraite déclarent un revenu de moins de 10 000€ par an. 109 foyers sont dans la même situation au sein des trois autres communes. ¹⁶

¹⁵Source ABS 2018- CABINET ENEIS

¹⁶ Données DGI et INSEE

Il s'agit d'une donnée importante qui peut avoir des impacts par exemple en termes d'accès à l'aide à domicile (un reste à charge qui peut parfois être important) ou à des structures comme les EHPAD (coûts élevés).

Répartition des foyers fiscaux touchant une retraite ou pension selon la tranche de revenus annuels déclarés en 2015 à l'échelle communale



Source : DGI 2015

4 – SERVICES A DESTINATION DES SÉNIORS

La Ville dispose d'une offre culturelle et d'un tissu associatif important, ce qui en fait un atout majeur pour les séniors. Une grande partie des associations de la Ville (250) sont affiliées à la Maison des associations (MAS) située 3 rue de la République.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

4.1 L'animation pour les séniors

Pour les séniors actifs et autonomes, la ville de Saint-Germain-en-Laye propose l'adhésion à la « carte royale » (434 adhérents au 1^{er} janvier 2022).

Accessible dès 62 ans, cette carte payante annuelle permet aux séniors de bénéficier de nombreuses activités proposées par la Ville dans les deux clubs séniors municipaux : activités, sorties, voyages.

La commune nouvelle dispose de deux clubs répartis sur le territoire :

- le club Louis XIV en centre-ville dans le pôle culturel du jardin des arts (accueillant également la médiathèque Marc-Ferro, le Théâtre Alexandre Dumas, l'Espace Vera, l'Office de Tourisme Intercommunal et le café des arts),

- le club Chêne et Fougère, situé à l'Espace Delanoë à Fourqueux (accueillant également le centre socioculturel Delanoë, une bibliothèque associative et de nombreuses associations).

Les clubs ont proposé en 2021 :

- 231 activités et sorties réalisées dans le cadre des agendas de la carte royale
- 237 animations en clubs,
- 167 activités autonomes en clubs,
- 700 heures de cours proposés aux adhérents.

La « carte royale » dispose d'un comité consultatif composé de 12 séniors adhérents représentant toutes les tranches d'âge et quartiers de la Ville. Ils sont associés aux choix de l'élue et des clubs dans la programmation de la carte royale.

Une navette est mise à disposition des adhérents de la carte royale pour les trajets inter-clubs exclusivement, sur réservation depuis le 1^{er} juin 2021. Ce système permet de ne pas mobiliser la navette les jours sans activité et d'adapter la taille du véhicule au nombre de personnes transportées.

Elle est indispensable pour desservir le club Chêne et fougère au départ du centre ville et du Bel Air, qui ne dispose pas de ligne assez régulière ni de ligne directe depuis le quartier du Bel Air.

Le service sénior organise également les « journées de l'amitié », trois jours de festivités sous forme de repas-spectacle auxquels tous les séniors de plus de 70 ans sont conviés. 1017 séniors ont participé à l'édition 2020. L'édition 2021 n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

L'offre communale est complétée par celle des trois centres sociaux qui proposent des activités sociales, éducatives, culturelles et familiales dont les seniors :

- L'AGASEC : 2 bis rue Saint Léger,
- La Soucoupe : 14-18 boulevard Hector Berlioz
- Espace Pierre Delanoë : 2 place Victor Hugo

4.2 Les services d'aide et d'accompagnement à domicile du territoire (SAAD)

10 structures de maintien à domicile privées sont présentes sur le territoire de la commune nouvelle et proposent une large palette de prestations sur tout le territoire.

Les structures interrogées (7 sur 10) suivent environ 450 personnes sur la commune.

LISTE DES PRESTATAIRES DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE			INTERVENTIONS PROPOSEES	horaires d'intervention
ONELA	13 B	RUE DANES DE MONTARDAT	aide à l'hygiène, aide aux repas, gardes personnalisées, accompagnement en courses, rdv médicaux et administratifs, promenades, travaux ménagers, aide administrative simple "	7h-22h
ADHAP	98	RUE LEON DESOYER	aide à l'hygiène, aide aux repas, gardes personnalisées,	7h-21h

			accompagnement en courses, rdv médicaux et administratifs, promenades, travaux ménagers, aide administrative simple	
PRES DE VOUS	26	RUE SAINT PIERRE	non communiqué	
APEF	153 Bis	RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	aide à la toilette, aide aux repas, aide à la prise de médicaments, accompagnement véhiculé, compagnie	6h-21h
AXEO SERVICES	6	RUE DES BUCHERONS	Aide à la toilette, aide aux courses, entretien, accompagnement à la promenade, à des rendez vous petit bricolage: AXEO est une franchise comprenant Help confort	
AUXIPRO	32	BOULEVARD DE LA PAIX	prestations de confort : aides ménagères principalement (80%) , aide administrative et aide numérique (3 à 5/ an) garde d'enfant	
AGE D OR SERVICES	29	RUE DE LA REPUBLIQUE	repas à domicile aide à domicile transport assistance informatique assistance administrative bricolage jardinage	
PETIT FILS	33	RUE DE LA REPUBLIQUE	aide à la toilette, aide au repas, aide à l'habillage,	24/24 7/7
O2 CARE SERVICES	2	RUE ALEXANDRE DUMAS	non communiqué	
CLEYADE		48 rue de la République 78100 Saint- Germain-en-Laye et 34 rue Danes de Montardat 78100 Saint- Germain-en-Laye	ménage-repassage et services spécifiques au maintien à domicile pour les personnes âgées, handicapées ou encore fragilisées.	

4.3 Le service sénior -maintien à domicile de la Ville de Saint-Germain-en-Laye

Pour les séniors en perte d'autonomie, le service sénior propose des prestations de maintien à domicile :

- aide à domicile : hygiène et bien être, préparation des repas, aide aux courses, , entretien du linge et du logement, lien social (lecture, jeux, discussions, promenades), mais aussi des appels et visites de convivialité aux bénéficiaires du registre des personnes vulnérables,
- portage de repas à domicile,
- téléassistance.

Le service a élaboré son projet de service en 2021 avec pour pierre angulaire la lutte contre l'isolement. 9 fiches actions ont été construites autour des thèmes : coordination, situations complexes, continuité de service, numérisation du service, communication, recrutement, lutte contre l'isolement (appels et visites de convivialité), repas à domicile, agent technique polyvalent.

Les actions seront mises en œuvre au cours des 5 prochaines années dans le but d'une amélioration du service rendu aux bénéficiaires.

Le service compte :

- 115 bénéficiaires du maintien à domicile au 1er janvier 2021, représentant 10781 heures de prestation,
- 122 bénéficiaires du portage à domicile pour 22 009 repas servis en 2021
- 525 bénéficiaires de la téléassistance VITARIS.

Pour maintenir et favoriser la mobilité des séniors sur le territoire, le service sénior et direction de la Solidarité de la ville de Saint-Germain-en-Laye gèrent également :

- l'instruction et la délivrance du « pass local » (carte de transport proposée par la Ville pour les plus de 65 ans, permettant de circuler gratuitement sur le territoire de la commune nouvelle) : 830 pass délivrés en 2021,
- l'instruction et la délivrance du pass navigo « Améthyste » pour le compte du département : 646 pass instruits en 2021.

Le CCAS et le service sénior sont localisés au centre administratif 86-88 rue Léon Désoyer.

4.4 Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le SSIAD a comptabilisé 51 prises en charge en 2020 et 10 255 interventions à domicile sur le territoire.

Le SSIAD est localisé 19 rue Ampère.

4.5 Prêt de livres à domicile

Pour les seniors ayant des difficultés à se déplacer, la médiathèque Marc Ferro, en partenariat avec deux associations (équipes Saint-Vincent et MICA), propose un service de prêt à domicile.

Un bénévole peut apporter régulièrement des livres, revues, CD et films, en fonction des goûts exprimés ainsi que des livres en gros caractères ou des textes lus sur CD.

4.6 Le soutien aux aidants¹⁷

Les politiques de soutien à domicile aux personnes âgées reposent sur les réseaux de solidarités existants, essentiellement constitués par les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants. Ces derniers peuvent être quantitativement représentés par les personnes âgées de 55 à 64 ans.

Ainsi le rapport des 55-64 ans (population des aidants) sur les personnes âgées de 85 ans ou plus (population quantitativement représentative des personnes aidées) donne une idée du potentiel d'un territoire en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes. Les aidants naturels – conjoints, enfants, proches – jouent un rôle considérable auprès des personnes âgées, bien que peu valorisé et soutenu.

L'investissement de l'aidant, physique et psychologique, a tendance à le fragiliser et l'on sait qu'un aidant familial vit en moyenne sept ans de moins que le reste de la population. Afin de prévenir son épuisement, synonyme de rupture dans le parcours de la personne aidée, il est nécessaire de prévoir son accompagnement et son soutien par des solutions de proximité. Il existe des solutions classiques : accueil de jour ou hébergement temporaire. Néanmoins des solutions innovantes peuvent être imaginées à moindre coût pour répondre à un besoin croissant.

Le réseau de santé GRYN propose un appui aux aidants :

- information ;
- espace de rencontre et d'écoute ;

¹⁷ Source ABS 2018- CABINET ENEIS

- groupes de soutien pour les aidants familiaux une fois par mois au club sénior Louis XIV, réunissant 7 à 10 personnes en moyenne) ;

Le réseau propose également des informations thématiques destinées aux aidants.

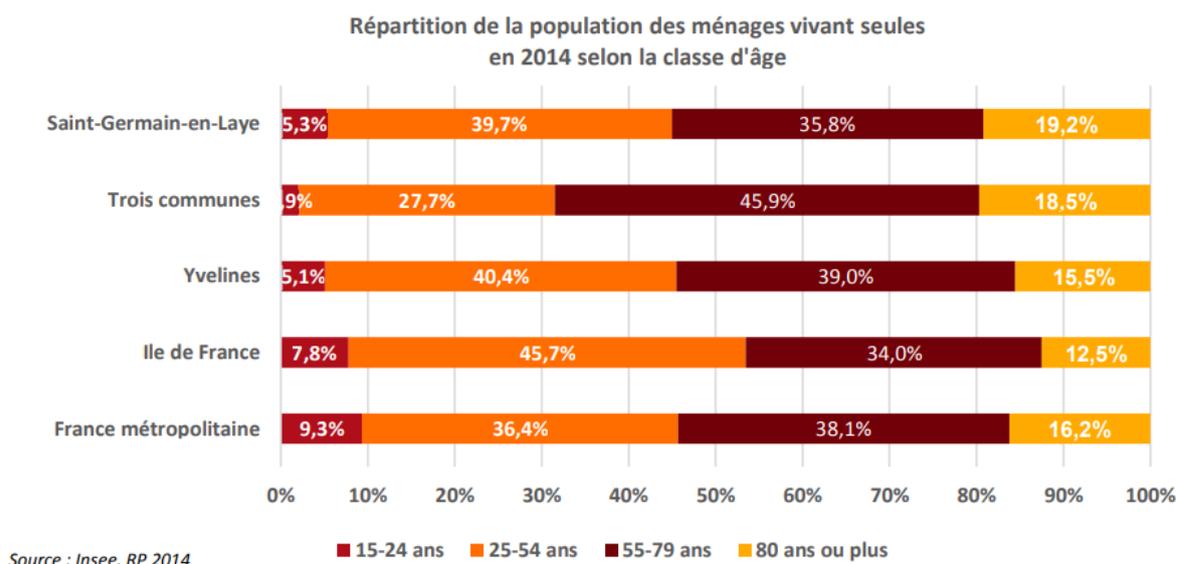
Etap 3A et le Pole Autonomie Territorial proposent par ailleurs une offre spécifique aux aidants sur l'Alzheimer.

La MAIA peut proposer d'apporter une aide aux aidants à travers son réseau, dans le cadre de gestion de cas complexes notamment.

4.7 Acteurs de la prévention de l'isolement

Vivre seul ne conduit pas forcément à « se sentir isolé ». Cependant, les personnes seules présentent différents profils, certaines pouvant associer isolement et précarité.

La faible mobilité des publics peut également être un facteur d'isolement sur le territoire même si globalement on constate que les dessertes et fréquences de transports s'améliorent au sein de l'intercommunalité depuis quelques années. Les dessertes en direction des grands pôles restent néanmoins difficiles pour les Saint-Germainois non motorisés malgré le développement de différents réseaux de transports.¹⁸



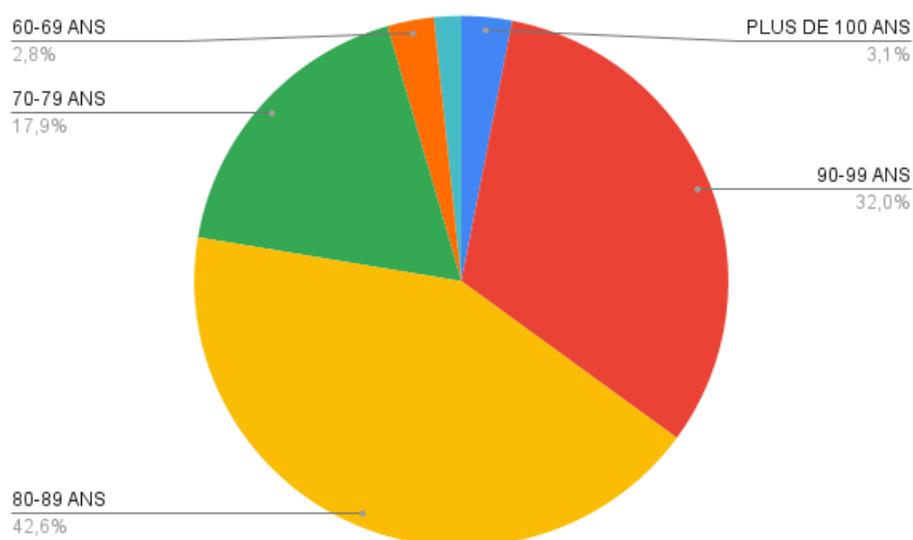
➤ Le registre des personnes isolées et fragiles de la commune
Pour maintenir le lien social sur le territoire et agir en cas de canicule ou de crise sanitaire, le service sénior de la Ville de Saint-Germain-en-Laye gère le registre des personnes vulnérables, isolées et fragiles de la commune.

¹⁸ Source ABS 2018- CABINET ENEIS

Parmi les 10 032 personnes âgées de plus de 60 ans de la Ville dont près de 3500 séniors de plus de 75 ans et 560 de plus de 90 ans, 442 personnes (au 01/01/2021) sont inscrites sur le registre des personnes vulnérables de la commune, soit 4,3%.

L'âge moyen des personnes enregistrées sur ce registre oscille entre 84 ans (2021) et 93 ans (2020). Il est de 90 ans en ce début d'année 2022. Y sont recensées entre autres : 7 personnes de moins de 60 ans en situation de handicap et 13 séniors de plus de 100 ans (entre 100 et 104 ans).

10340 appels leur ont été passés par le service en 2020 et 4248 appels en 2021.



L'enjeu sera de faire connaître le registre et de favoriser l'inscription, grâce à la création d'une communication spécifique dès l'été 2022 auprès du public le plus ciblé (les plus de 80 ans).

➤ Les associations

Pour maintenir le lien social et rompre l'isolement, plusieurs associations complètent l'action de la commune et assurent des appels et visites de convivialité :

- Les Petits frères des pauvres (PFP) rue Maurice Berteaux - Fourqueux
- Les équipes Saint Vincent – MAS 3 rue de la République
- Société de Saint Vincent de Paul – MAS rue de la République
- Secours catholique 2 rue Beethoven
- MICA – 23 rue Wauthier
- Amis de la Maison Bleue – 20 rue de la Maison Verte : propose un temps de vacances durant les mois de juillet et out par quinzaine, dans le Morvan près d'Avallon, pour des personnes âgées, handicapées isolées souffrant de solitude et ayant besoin de reprendre souffle.



BILAN DIAGNOSTIC PARTICIPATIF SAINT-GERMAIN-EN-LAYE EXPERIMENTATION « VILLE AMIE DES AINES »

La Ville de Saint-Germain-en-Laye s'est engagée en octobre 2020 à participer à une expérimentation pilotée par le Département des Yvelines sur l'année 2021, dans le cadre de sa politique sénior volontariste sur les volets de l'animation et du maintien du lien social.

Cette expérimentation du Département a pour objectif de définir une politique globale vers les aînés, dans l'esprit de la démarche « Villes Amies des Aînés » (VADA) pilotée par le réseau France RFVAA.

Cette démarche s'est articulée en 2021 autour des deux premières phases : le portrait de territoire et le diagnostic participatif, qui ont permis tout d'abord de collecter des données objectives, comprendre la façon de vivre des habitants âgés, mais aussi de donner la parole aux habitants pour déterminer leur ressenti sur leur environnement social et bâti autour des 8 thèmes définis par le réseau VADA :

- Autonomie, services et soin
- Lien social et Solidarité
- Culture et loisirs
- Transports et mobilité
- Habitat
- Espaces et édifices extérieurs
- Participation citoyenne
- Information et communication

Le diagnostic participatif a été réalisé en plusieurs étapes :

- 1) Trois réunions de travail collaboratives organisées le 22 juin, 29 juin et 12 juillet 2021 regroupant élus, partenaires et usagers seniors afin de recueillir leur diagnostic sur 3 à 4 thèmes étudiés lors de chaque séance.

Etaients présents lors des séances les élus de la direction de la Solidarité, porteurs du projet, Madame Kéa TEA et Monsieur Paul JOLY, Madame Aurélie Pasquier directrice de la Solidarité, et les pilotes de l'expérimentation, mesdames Gaëlle PORTELATINE et Emeline JOLAIN, cheffes du service sénior et Madame Laurence NAVARRE, chargée de mission inclusion.

- La séance du 22 juin a porté sur l'autonomie, service et soins, lien social et solidarité, culture et loisirs.
Elle a regroupé 13 participants et 3 animateurs du département 78.
Les partenaires présents : les référents inclusion de la médiathèque, du Théâtre Alexandre Dumas, de la Direction de la vie culturelle, mais aussi deux représentants de la direction des Sports et Jeunesse, la responsable de l'Espace Delanoë ainsi que 4 usagers séniors, membres du comité consultatif carte royale.
- La séance du 29 juin a porté sur le transport et la mobilité, l'habitat, les espaces et édifices extérieurs.
Elle a regroupé 16 participants et 3 animateurs du département.
Les partenaires présents : Madame MACÉ, maire adjointe chargée de l'urbanisme, de l'aménagement et des bâtiments et la référente inclusion de la direction de l'urbanisme, la référente inclusion de la direction du patrimoine immobilier, le référent inclusion de l'espace public, la chargée de mission circulation, mobilité et du comité vélo, ainsi que les représentantes de la CASGBS sur les sujets du transport et de la mobilité, ainsi que l'habitat.
3 usagers séniors ont participé à cette séance : une membre d'AXIOM, et 2 membres du comité consultatif carte royale.
- La séance du 12 juillet a porté sur la participation citoyenne et l'emploi, l'information et la communication, la gouvernance.
Elle a regroupé 16 participants et 2 animateurs du département.
Les partenaires présents étaient : Madame PEUGNET, maire adjointe chargée du tourisme, de la vie associative et de la citoyenneté, la référente inclusion du service communication, la référente inclusion sur le sujet de la participation citoyenne, le responsable de l'AGASEC.
6 usagers séniors ont participé à cette séance : deux usagers membres d'AXIOM et 4 membres du comité consultatif carte royale.

2) Les ateliers participatifs

4 ateliers ont été programmés à l'automne 2021 dans un contexte sanitaire de COVID un peu complexe.

→ deux dans le cadre de la semaine bleue à l'hôtel de Ville (3 participants) et à l'Espace Delanoë (aucun participant),

→ deux « à domicile » dans les résidences autonomes de la Ville : dans la résidence Hespérides Château (15 participants) et résidence Berlioz (annulé pour cause de COVID) les 3 et 25 novembre 2021. La résidence Les Girandières n'a pas donné suite à la proposition.

3) Le questionnaire individuel proposé par le Département des Yvelines dans les 6 villes de l'expérimentation à partir du 1er juillet 2021.

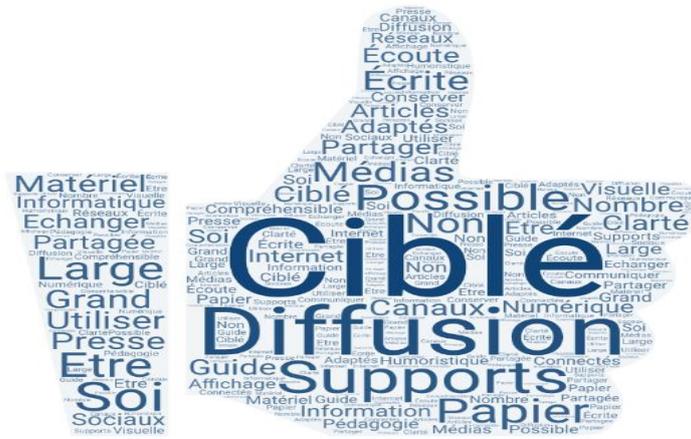
Parmi les 480 retours recueillis par le département au 15 février 2022, 107 questionnaires ont été remplis sur la commune nouvelle de Saint Germain en Laye , dont 92 sur Saint Germain en Laye et 15 sur Fourqueux.

Ce document présente les trois étapes du diagnostic participatif mené par la Ville de Saint-Germain-en-Laye, afin de mesurer le ressenti des séniors saint-germanois sur les 9 thèmes

- Autonomie, services et soin
- Lien social et Solidarité
- Culture et loisirs
- Transports et mobilité
- Habitat
- Espaces et édifices extérieurs
- Participation citoyenne
- Information et communication
- Gouvernance

1	Compte rendu des réunions de travail collaboratives	pages 4-19
2	Compte rendu des ateliers participatifs	pages 20-30
3	Compte rendu des questionnaires individuels	pages 31-55
4	Bilan	pages 56 -58

- Pour l'ensemble des participants une « bonne communication » correspond à une diffusion ciblée :



Les participants ont précisé qu'une communication ciblée devait intégrer des canaux de diffusion et des supports diversifiés (papier, numérique).

Les enjeux vont donc porter sur :

- l'adaptation de la communication de la Ville au vieillissement de la population,
 - la diversification des supports en fonction de l'âge de la cible,
 - repenser les modes de diffusion selon l'âge de la cible.
- Pour terminer, la notion de « bien gouverner » est principalement synonyme pour l'ensemble des participants de : écoute, décision, action



Les participants ont précisé qu'une bonne gouvernance passe par des décisions objectives, et l'écoute des aînés. Elle passe aussi par des actions claires, par de la bienveillance et la participation des usagers.

L'enjeu principal portera sur l'intégration des séniors dans les processus de prise de décisions, dans les actions, et la promotion de la participation citoyenne.

.2 Etat des lieux par thématique

Il s'agit du recueil des réalisations, points d'appui, ou difficultés qui ont été listés par les participants lors des trois réunions collaboratives.

● Gouvernance

Les questions posées : les seniors sont-ils inclus dans chaque décision de la Ville ? la Ville pense-t-elle ses politiques publiques au-delà des critères d'âge, y a-t-il un élu des personnes âgées ? y a-t-il des collaborateurs chargés de la politique des personnes âgées au sein de la DG ou du cabinet ? existe-t-il des instances de pilotage et actions « seniors » ? la thématique senior est-elle intégrée dans l'ensemble des thèmes ?

Les points d'appui :

- Pas d'élu distinct par choix de limiter les échelons et de partir du besoin et de la demande et du terrain,
- Des référents inclusion sont intégrés dans chaque direction,
- Existence de plusieurs instances de pilotage : comité consultatif carte royale, commission d'accessibilité, comités de quartier mais pas de souhait d'une nouvelle instance « millefeuille ».

Les points à améliorer :

- une réflexion actuelle plutôt par silo « âge /handicap » au sein des services ce qui ne facilite pas toujours la transmission de l'information et le travail collaboratif,
- les seniors ne sont pas automatiquement associés aux décisions et choix les concernant (exemple : bancs, sanitaires, signalétique, charte graphique...)
- une sensibilisation nécessaire de l'ensemble des services municipaux, des chauffeurs de bus et des populations sur les problématiques des seniors car celles-ci ne sont pas uniquement du ressort du CCAS mais de tous les services. Il faudrait faire converger certaines thématiques pour un travail plus transversal.

L'attractivité territoriale passera par une accessibilité facile aux offres d'où la nécessité de les rapprocher à la demande.

Tableau détaillé en ANNEXE 1.

● Informations et communication

Les questions posées : les outils de communication sont-ils lisibles ? les seniors sont-ils associés à la charte graphique ? existe-t-il un guide seniors réalisé en collaboration avec les seniors ? des outils de communication adaptés ? quelle information des seniors sur l'espace public ? quels dispositifs adaptés aux besoins des seniors ?

Existe-t-il des lieux conviviaux et d'écoute pour les seniors ? des instances de concertation des seniors ? quel relais des campagnes de prévention et de santé ? l'accès aux droits ?

Points d'appui :

- Existence de nombreux moyens d'information et de communication dans la commune tels que : calendrier de collecte papier, journal municipal, application mobile, réseau d'affichage classique et sur panneaux numériques, outils d'inclusion ACCEO, FACIL'ity, documents en FALC¹, vocalisation des pages du site internet de la Ville, un guide sénior existant jusqu'en 2016 et nouveau projet de la CCA en partenariat avec le service séniors.
- 5 lieux d'accueil et d'écoute sur le territoire de la commune nouvelle : 2 clubs séniors et 3 centres sociaux,
- Des projets en cours qui constituent un véritable potentiel pour les séniors mais aussi pour la centralisation des informations et l'adaptation de la communication à différentes échelles (communes, interco, TAD etc.).

Les points à améliorer :

- La diversité des moyens d'information et de communication peut cependant constituer un frein pour l'accès à l'information pour les aînés, qui souhaiteraient une information plus centralisée,
- Améliorer l'accès à l'information et une communication adaptée au travers d'une concertation préalable avec les séniors et/ou l'ensemble de la population en situation de handicap sur l'élaboration de la charte graphique ou même sur la mise en place d'un journal vocal ou de vidéos sous-titrés,
- Favoriser l'adhésion aux lieux conviviaux notamment pour les séniors à revenus modestes car parmi les 5 lieux d'écoute et d'accueil, un seul est sans adhésion,
- Accompagner, orienter et soutenir l'inclusion numérique des personnes âgées tout en favorisant la diversité des supports de communication (papier, numérique etc.), ce qui donnera plus de visibilité aux dispositifs existants sur la commune qui restent méconnus d'une partie des séniors concernés (pass local, structures de maintien et portage à domicile, dispositifs d'animation sénior, point justice, etc...)

Tableau détaillé en ANNEXE 2.

● Participation citoyenne et emploi

Les questions posées : quelle est la représentation des aînés dans les instances de réflexion et de participation de la Ville ? quel accompagnement personnalisé est prévu à la retraite ? quels dispositifs de préparation à la retraite existent-ils ? quel accompagnement des aidants en emploi ? quel soutien et valorisation de l'engagement bénévole des aînés ? quels dispositifs pour favoriser le vote des aînés ? des formations pour les bénévoles existent elles ? quelle valorisation et reconnaissance de l'implication associative des aînés ?

¹ FALC : facile à lire et à comprendre

Les points d'appui :

- Les séniors sont plutôt bien représentés dans les instances de la commune (conseils de quartiers, CCA², comité carte royale, conseils d'usagers sur le numériques),
- Les séniors sont bien accompagnés que ce soit pour le vote ou pour la retraite (accompagnement individualisé par le service RH de la Ville pour ses agents). Un accompagnement à la mobilité est assuré en cas de détection d'usure professionnelle,
- La maison des associations soutient l'engagement des séniors bénévoles, des temps de partage d'informations entre bénévoles est proposée à la Soucoupe,
- Une valorisation des bénévoles est faite chaque année par la commune nouvelle à travers la nomination des « soleils et fougères d'or ».

Les points à améliorer :

- Des réunions de prévention et formations sur l'accompagnement à la retraite est en cours d'étude au sein de la commune,
- Une meilleure visibilité des projets tel que « bien vivre son départ à la retraite » (projet la Soucoupe). Cet appui peut aussi être un moyen de soutenir, de rémunérer (si nécessaire) et de valoriser davantage l'engagement social et citoyen des aînés.
- Le concept national "bien vieillir sa retraite" semble être méconnu par les entreprises : nécessité d'une prévention retraite à travers la mise en place de structures ou de dispositifs d'accompagnements, d'orientations et de soutien (préparation à la retraite, reconversion professionnelle après la retraite etc.) et pourquoi pas une reconnaissance de l'engagement bénévole,
- Communiquer davantage sur ces dispositifs, les associations et services facilitant la vie des séniors après la retraite,
- Les congés proches aidants sont très peu sollicités : ce qui peut être lié à leur méconnaissance ou à un défaut de communication.

Tableau détaillé en ANNEXE 3.

● Habitat

Les questions posées : quelle intégration des séniors dans les documents d'urbanisme et du vieillissement démographique dans les PLU ? quelle mobilité résidentielle sur le territoire ? existe-t-il des lieux de cohabitation intergénérationnelle ? les séniors sont-ils sensibilisés au sujet de l'adaptation du logement ? quel soutien des systèmes d'entraide et de voisinage ? la ville soutient-elle la création d'habitat autonomie ? quelle surveillance des dysfonctionnements dans les résidences de personnes âgées ?

² CCA : commission communale d'accessibilité

Les points d'appui :

- Les scénarii d'évolution démographique sont bien intégrés dans la dernière analyse des besoins sociaux (2018). Les problématiques d'habitat des séniors sont en cours d'intégration dans les documents publics comme les PLU / PLH (prévu pour 2022) dans l'objectif d'une ville pour tous, une ville inclusive, avec maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle,
- L'accessibilité physique et économique au logement constitue un point de réflexion primordiale pour la commune à la recherche d'inclusion sociale et territoriale des séniors d'où un projet d'habitat inclusif (en cours).
- Existence d'un foyer logement et de trois résidences autonomes sur le territoire. Une nouvelle résidence autonomie est prévue dans le projet du Clos Saint Louis. Le concept « ensemble 2 générations » (habitat partagé sénior/étudiant) est présent sur la commune et commence à se développer.
- Une système d'entraide et de voisinage de type « voisins solidaires » est présent sur le territoire, ainsi que des actions municipales de type jardins partagés et AXIOM (ambassadeurs du mieux vivre ensemble) qui sont développés sur le quartier du Bel Air.

Les points à améliorer :

- la connaissance des dispositifs de l'ADIL, ANAH, SOLIHA, en faveur de l'adaptation du logement, qui pourraient être mis en valeur lors des journées de l'urbanité ou forum d'information pour les seniors (projets 2022-2023).
- La question du logement des séniors n'est pas seulement du ressort de la municipalité.
Elle demande également l'implication et la sensibilisation d'un ensemble d'acteurs dont les bailleurs, les concierges qui doivent s'engager dans une relation de partenariat et de coordination pour faciliter l'adaptation du logement des séniors.

Tableau détaillé en ANNEXE 4.

● Transports et mobilité

Les questions posées : l'offre est-elle lisible ? l'information, la sensibilisation et l'accompagnement des aînés aux différents types de transport est-elle prévue ? la signalétique est-elle travaillée avec les seniors ? les places prioritaires dans les transports publics sont-ils adaptés et respectés ? les automates de billetterie sont-ils adaptés pour un usage simple ? quelle organisation des transports pour un confort d'usage ? les conducteurs sont-ils formés au transport des personnes âgées ? les feux de circulation sont-ils temporisés ? la voirie est-elle adaptée ? les usages de mobilité et de sécurité nécessaires aux aînés sont-ils intégrés au plan lumière ? y a-t-il des tarifs de transport accessibles aux aînés et des formules de transport spécifiques ? propose-t-on des cours de code et de conduite pour les aînés ?

Les points d'appui :

- Des tableaux d'information dynamiques sont disponibles aux arrêts de bus,
- Des feux de circulation sonores qui commencent à se développer sur le territoire,
- Les clubs séniors prévoient le transport en navette ou autocar pour 90% de leurs sorites ainsi que des ateliers de prévention routière en partenariat avec la police municipale,
- Expérimentation d'une navette électrique depuis 2020,
- Le transport à la demande a été expérimenté avec la navette senior pendant les périodes de confinement /vaccination en 2020 et a été très largement apprécié en raison de l'adaptabilité de ce mode de transport (sur réservation donc à l'horaire souhaité, à domicile, peu d'attente à l'arrêt, place assise assurée) et la prévenance du chauffeur,
- Une offre multiple : des tarifs accessibles grâce au pass local (dispositif communal accessible pour tous à partir de 65 ans) et carte Navigo Améthyste (dispositif départemental), et des formules spécifiques : PAM78 , SORTIR + , des dispositifs de covoiturage portés par quelques associations/ organismes.

Les points à améliorer :

- Illisibilité de l'offre de transport (horaires, plans, cartes) par le public senior,
- Le numérique ne facilite pas toujours cet accès d'où la demande d'un guichet physique pour un soutien humain. La promotion des liens intergénérationnels pourrait favoriser l'aide au numérique des plus âgés par les plus jeunes.
- Le défaut de communication (décalage entre les moyens déployés et la communication associée) constitue aussi un frein pour l'accès à l'information donc à l'offre : faut-il prévoir un numéro de téléphone largement accessible pour se renseigner, un guichet avec accueil physique pour aider ceux qui ne maîtrisent pas le digital ?
- La formation des bénévoles et aidants pourraient faciliter l'accès à l'information donc l'accès à l'offre,
- Nécessité de travailler la lisibilité de la signalétique (feux de circulation, distinction pistes cyclables, trottoirs, éclairage etc.), et l'ajout systématique de bancs aux arrêts de bus, en concertation avec les séniors pour faciliter leur mobilité déjà difficile,
- Améliorer la desserte en transports en commun qui n'est pas constante : horaires aléatoires ou ne correspondant pas au besoin, certains quartiers excentrés ne sont pas desservis, pas de liaison directe avec l'hôpital de Poissy,
- Sensibilisation / formation des chauffeurs à la vulnérabilité de certaines personnes est une nécessité.

Le constat : le besoin d'une navette de type « transport à la demande » pour compléter l'offre existante et répondre aux besoins des plus vulnérables.

Tableau détaillé en ANNEXE 5.

● Espaces extérieurs et bâtiments

Les questions posées : les bâtiments publics sont-ils accessibles pour les séniors ? y a-t-il des toilettes publiques, assez de bancs et de mobilier urbain en centre-ville ? les espaces verts et la signalétique directionnelle sont-ils structurés avec le conseil des aînés ?

Les points d'appui :

- la commune est engagée dans l'agenda d'accessibilité programmée. Elle améliore progressivement l'accessibilité aux bâtiments et espaces publics. Les séniors usagers présents lors des réunions sont plutôt satisfaits,
- les projets en cours comme le parcours égalité homme / femme dans l'espace public ou encore la requalification du jardin des arts pourraient intégrer ces questions de mobiliers urbains essentiels pour les séniors,
- les besoins des usagers sont pris en compte via les conseils de quartiers mais pas ceux des séniors uniquement.

Les points à améliorer :

- le manque d'ascenseur public dans plusieurs lieux a été signalé comme un frein aux déplacements des aînés,
- Le manque de toilettes publiques (Bel Air, coté terrasse/forêt) ou des sanitaires peu adaptés, peu sécurisants ou en mauvais état d'hygiène est aussi un problème rencontré par les séniors alors qu'ils en ont grandement besoin. Ceci entraîne une sur-fréquentation des bâtiments publics pour leurs WC uniquement (centre administratif, villa Eugénie Désoyer, musées...)
- Pas assez de bancs hors centre ville (sur le trajet vers le marché, sortie de forêt coté Terrasse et coté Pereire) et aux arrêts de bus : prévoir des bancs avec accoudoirs et dossiers (non ischiatique qui ne sont pas adaptés aux séniors) mais empêchant le « squat » par les jeunes, et varier le mobilier entre assises hautes et basses,
- prévoir dans les projets futurs un éclairage public avec détecteur de présence,
- les panneaux signalétiques marrons sont peu lisibles (trop petits et pas assez de contrastes) pour des séniors avec handicap visuel entre autres : prévoir une signalétique sur le modèle des panneaux bleus et blancs expérimentés en 2021 en centre ville indiquant la distance et le temps de parcours (informations très utiles pour les séniors).
- Prévoir une signalétique pour les clubs séniors.

Tableau détaillé en ANNEXE 6.

● Autonomie, services et soins

Les questions posées : existe-t-il une charte d'engagement réciproque sur la commune ? existe-t-il des lieux et temps de formation pour les aidants ? des actions de dépistage ? des dispositifs d'aide à la maîtrise des nouvelles technologies ? un accompagnement dans les démarches administratives ? des services de conciergerie ? des ateliers de prévention de la perte d'autonomie ? l'accès au soin est-il suffisant ?

Les points d'appui :

- La commune propose des dispositifs de soutien aux aidants qui se réunissent au club sénior Louis XIV,
- Des actions de dépistage sont régulièrement organisées par l'hôpital et ponctuellement par la commune : pensez à les développer pour faciliter l'accès aux soins et prévenir la perte d'autonomie.
- Le service séniors conventionne depuis 2018 avec le PRIF³ afin de prévoir des cycles d'ateliers de prévention des chutes et de prévention de la perte d'autonomie dans chacun des agendas de la carte royale – ateliers accessibles à tous.
- Le dispositif Prescriforme est proposé sur le territoire.
- Les clubs séniors proposent 8 heures de sport sénior par semaine répartis sur les deux clubs, ainsi que des cours de danse, théâtre, chant, activités artistiques et manuelles, cours de langues, ce qui représente un total de 700 à 750 heures par an.
- L'aide à la maîtrise des nouvelles technologies est existante (cours en clubs séniors, dans les centres sociaux) ,
- Création en 2022 du poste de conseiller numérique (aide aux démarches administratives numériques) qui assure gratuitement des permanences dans différents lieux de la Ville.
- Le service de conciergerie (petits travaux de bricolage et jardinage) est proposé par trois services d'aide à domicile mais est réservé pour deux d'entre eux aux bénéficiaires récurrents du service. Le projet de service du maintien à domicile prévoit d'intégrer ce service pour les séniors isolés et fragiles bénéficiaires du CCAS ou inscrits au registre des personnes vulnérables.
- L'offre de soin du territoire paraît suffisante : 160 médecins, un conseil local de santé et une maison « sport santé » est également en projet.
- Le Pôle autonomie territorial est implanté sur la commune.

Les points à améliorer :

- Pas de charte d'engagement réciproque prévu sur le territoire, il n'a pas paru nécessaire jusqu'à maintenant.
- Les groupes d'aide aux aidants et les ateliers du PRIF nécessiteraient plus de visibilité sur les supports de communication de la Ville, et une communication spécifique sur le forfait « temps libre » qui est méconnu du public.

³ PRIF : Prévention retraite Ile de France

- Il manque des médecins et kinés acceptant de se déplacer à domicile.
- Le problème du transport sur l'hôpital de Poissy (hôpital de secteur) pour les aidants familiaux non véhiculés est une demande récurrente.
- Une meilleure visibilité des services d'autonomie et services à domicile du territoire.

L'offre relative aux aidants et les ateliers de prévention seraient à intégrer dans une fiche spécifique du guide séniors présentant l'offre du territoire ciblée pour ces publics. Un forum « sénior » serait utile pour faire connaître l'offre du territoire et faire changer les idées reçues sur les intervenants de ce secteur.

Tableau détaillé en ANNEXE 7.

● Lien social et solidarité

Les questions posées : l'intégration territoriale des aînés est-elle prévue ? l'intégration sociale par l'usage de structures polyvalentes est-elle prévue ? les aînés sont-ils acteurs des actions qui leur sont destinées ? quelles actions sont programmées dans la lutte contre l'isolement : des visites de convivialité des isolés , des actions intergénérationnelles ? quel est le niveau de convivialité à l'échelle communale ?

Les points d'appui :

- L'intégration des aînés est prévue via le comité consultatif de la carte royale, la CCA⁴, des journées dédiées aux nouveaux arrivants organisées par la Ville, les AVF notamment, les ateliers portés par AXIOM et des actions de bénévolat.
- L'intégration sociale est encouragée dans de nombreuses structures couvrant tout le territoire de la commune : les deux clubs séniors, les centres sociaux, la maison des projets du Bel Air, la maison des associations, les deux médiathèques, les lieux de culte.
- Les aînés sont acteurs dans le cadre de la carte royale (comité consultatif), CCA, AXIOM, conseils de quartiers, associations.
- La lutte contre l'isolement est une action portée par plusieurs opérateurs :
 - ❖ Le service séniors via la tenue du registre des personnes vulnérables, isolées et fragiles, qui organise tout au long de l'année des appels et visites de convivialité aux séniors de ce registre, assurées par les aides à domicile du CCAS,
 - ❖ le PAT⁵ via l'opération YES⁶ qui met des étudiants à disposition des services à domicile qui souhaitent conventionner à l'opération pour des appels et visites de convivialité.
 - ❖ Les ambassadeurs du mieux vivre ensemble assurent également un maillage

⁴ CCA : commission communale d'accessibilité

⁵ PAT : Pôle autonomie territorial

⁶ YES : Yvelines Etudiant Senior

pour repérer les personnes isolées.

- ❖ Plusieurs associations (MICA, Association Saint Vincent et les petits frères des pauvres) assurent également cette mission en complément de la Ville et du PAT.
- Des actions intergénérationnelles sont proposées par les clubs séniors en partenariat avec le CMJ⁷, centre social Delanoë, service Enfance. Des actions occasionnelles sont organisées par le service séniors pour les bénéficiaires du maintien à domicile (exemple échange de courriers avec le collègue Claude Debussy au 1^{er} semestre 2022).
- La résidence KORIAN et la crèche BABILOU sont attenantes avec une cour commune permettant des actions intergénérationnelles.
- De nombreuses actions de convivialité sont proposées à l'échelle communale par les deux clubs séniors (231 activités et sorties réalisées dans le cadre des agendas de la carte royale, 167 activités autonomes en clubs, 700 à 750 heures de cours proposés, deux voyages par an), les centres sociaux, les 360 associations de la commune, les comités de quartiers.
- Le Maire invite chaque année les 3500 séniors de plus de 70 ans de la commune (1000 participants en moyenne) aux journées de l'amitié organisées par le service séniors.

Les points à améliorer :

- Il faut veiller au maintien et à la durabilité des actions existantes ainsi qu'à leur visibilité sur l'ensemble de la population âgée,
- Des améliorations sont à prévoir dans le domaine intergénérationnel et la prévention,
- Prévoir une grande campagne de communication sur les dispositifs existants sur la commune afin de les valoriser,
- Penser à des outils de concertation pour plus de transversalité et de coordination entre les services, entre les élus et entre les entités territoriales pour favoriser la participation des séniors.

Bilan : la commune est très bien dotée en matière de lien social et de solidarité.

Tableau détaillé en ANNEXE 8.

⁷ CMJ : conseil municipal des junior

● Culture et loisirs

Les questions posées : la place des aînés est-elle affirmée ? est-ce que la Ville favorise la vie culturelle pour les aînés ? le portage à domicile est-il prévu ? est-ce que la Ville soutient la pratique d'une activité physique ou sportive ? la ville prévoit-elle une aide aux plus démunis ? existe-t-il un pass sénior ? existe-t-il des dispositifs de soutien et d'accueil des aînés en perte d'autonomie ?

Les points d'appui : une vie culturelle très riche destinée entre autres aux seniors est proposée par la Ville tout au long de l'année, par la Direction des affaires culturelles, le service des cérémonies et manifestations, la carte royale (clubs séniors) et par l'OTI.⁸

- Des visites privilégiées organisées par le TAD⁹ pour les séniors adhérents des clubs séniors : une adaptation des horaires et des tarifs préférentiels,
- La carte royale propose des sorties et activités avec un rythme et des horaires adaptés au public sénior,
- Les médiathèques proposent une offre pour les aînés,
- Portage à domicile : le TAD envoie ses programmes à domicile ainsi que les clubs séniors, le journal de la Ville est livré en boîtes aux lettres, la médiathèque propose un service de portage de livres à domicile en partenariat avec l'association MICA,
- De nombreuses activités sportives sont proposées par les clubs séniors (9 à 10 heures de sport sénior par semaine répartis sur les deux clubs : comprenant deux niveaux de gym sénior, cours de danse, yoga, pilates, marche nordique (deux niveaux), l'OTI propose des randonnées culturelles, des circuits flashforme spécifiques sont accessibles en Ville (sessions accompagnées proposées dans le cadre de l'agenda royal 1 fois par mois), le service des sports propose le dispositif Prescriforme.
- Des dispositifs d'accueil des aînés en perte d'autonomie sont disponibles : boucle auditive à l'OTI, club séniors Louis XIV, TAD et médiathèque, ainsi que les souffleurs d'images au TAD (+ un accès PMR). L'OTI est classé en catégorie 1 (norme d'accessibilité des OT).
- un projet de « spectateurs solidaires » et dispositif « relax » sont envisagés au TAD.

Les points à améliorer :

- La commune propose une offre culturelle diversifiée mais qui paraît un peu cloisonnée : il paraît nécessaire de développer des projets et dispositifs plus intergénérationnels et de revoir la place des aînés dans les projets des centres sociaux notamment,
- Tisser des liens de partenariats pour une offre plus adaptée sur le territoire.

⁸ OTI : office de tourisme intercommunal

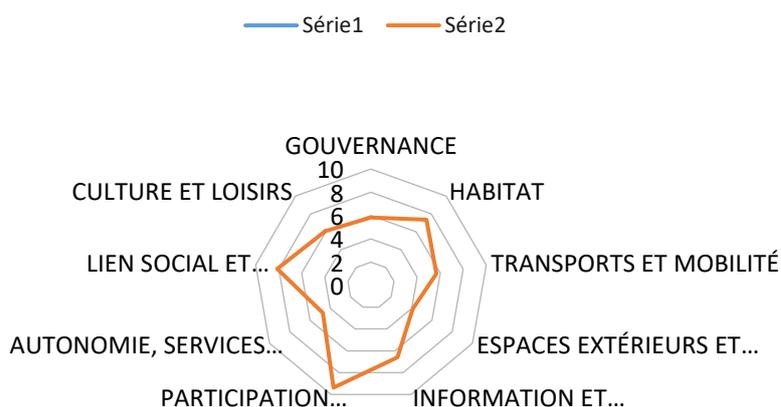
⁹ TAD : théâtre Alexandre Dumas

- Pas de pass sénior en dehors de la carte royale (adhésion annuelle payante) ni de tarif spécifique sénior – à imaginer avec les musées ? le TAD ?

Tableau détaillé en ANNEXE 9.

● BILAN DES REUNIONS COLLABORATIVES

Autodiagnostic politique globale vers les aînés



Autodiagnostic politique globale vers les aînés Saint-Germain-en-Laye

Total	7,2
GOUVERNANCE	5,8
HABITAT	7,4
TRANSPORTS ET MOBILITE	5,7
ESPACES EXTERIEURS ET BATIMENTS	4,1
INFORMATION ET COMMUNICATION	6,6
PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI	9,4
AUTONOMIE, SERVICES ET SOINS	4,7
LIEN SOCIAL ET SOLIDARITE	8,1
CULTURE ET LOISIRS	6,1

Total maximum	10,0
---------------	------

% d'atteinte de notre ambition 72%

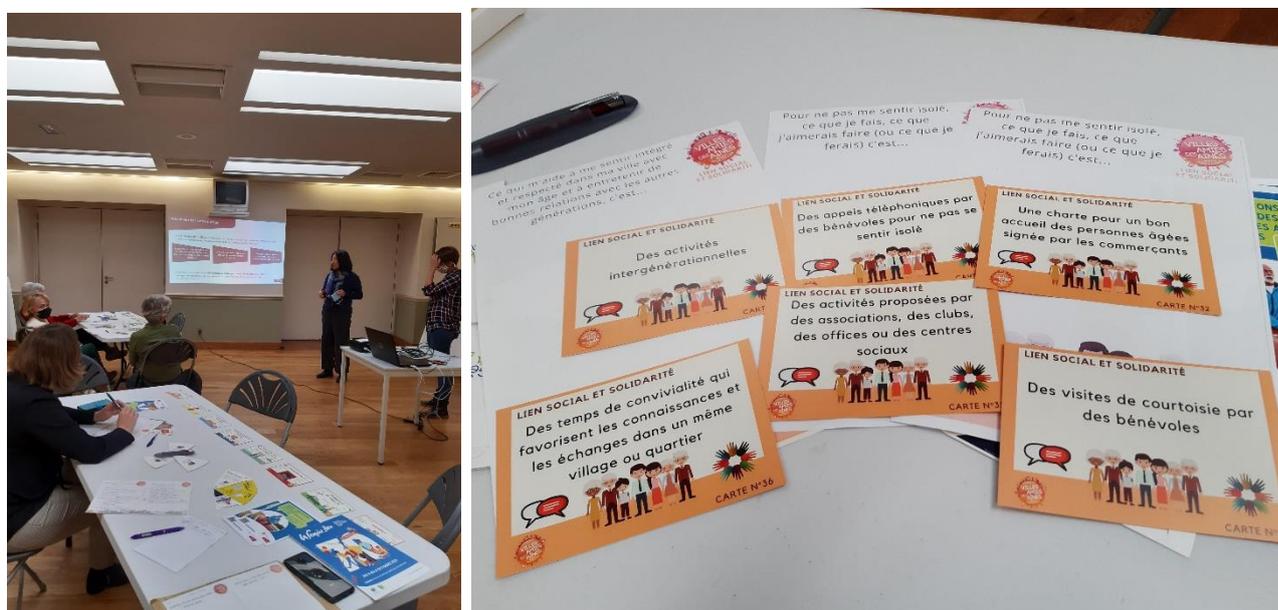
❖ 2 - LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Quatre ateliers ont été programmés à l'automne 2021 dans un contexte sanitaire complexe (COVID) :

→ deux ateliers dans le cadre de la semaine bleue à l'hôtel de Ville (3 participants) et à l'Espace Delanoë (aucun participant),

→ deux ateliers « à domicile » dans les résidences autonomes de la Ville : à la résidence Hespérides Château (15 participants) et résidence Berlioz (annulé pour cause de COVID) les 3 et 25 novembre 2021. La résidence Les Girandières n'a pas donné suite à la proposition.

● Atelier à l'Hôtel de Ville le 4 octobre 2021



● Perception et représentation de ma ville et d'une ville amie des aînés :

Plusieurs questions ont été posées aux participants afin de recueillir leur ressenti et avis sur leur vision de leur ville et d'une ville « amie des aînés ».

❖ *J'aime vivre dans ma ville parce que ...*



2. Lien social et solidarité

→ Pour continuer à entretenir des liens et des relations avec les autres, ce qui m'aide c'est :

- Installer une périodicité de rencontres : planifier, organiser des rendez-vous sans obligation dans les cafés ou dans des lieux conviviaux, avec la famille mais la liaison peut être difficile avec les transports,
- Donner accès gratuitement aux activités de la carte royale aux non adhérents, cela éviterait le financement.

→ Ce qui m'aide à me sentir intégré et respecté dans ma ville avec mon âge et d'entretenir de bonnes relations avec les autres générations, c'est :

- La multiplicité de l'offre de liaison et d'activité,
- Un lieu convivial et accessible financièrement comme le café des arts,
- La proximité avec les voisins.

→ Pour ne pas me sentir isolé, ce que je fais, ce que j'aimerais faire, c'est :

- M'inscrire à diverses associations ou club,
- Développer du relationnel, des contacts avec liaison (animation de réseau)
- M'impliquer en tant que bénévole,
- Participation aux animations,
- Intégrer un groupe de lecture,
- Être hébergé dans une structure accueillante en ville pour éviter les soucis quotidiens (matériels / santé etc.).

⇒ Bilan : Le désir de s'impliquer ou d'accéder à la vie sociale et associative peut être contraint par des aspects internes (revenu) et externes à la personne (transports). Ce qui aboutit à un isolement physique et social de la personne, l'exposant ainsi à une éventuelle perte d'autonomie.

3. Habitat

→ Pour me sentir bien dans mon logement, ce qui est important, c'est :

- Le volume des pièces,
- L'orientation double,
- L'isolation sonore et thermique,
- La place permettant l'utilisation éventuelle d'un fauteuil roulant,
- L'accessibilité (ascenseur, rampes),
- Un environnement calme et à proximité des services

→ Même si mon logement a beaucoup d'avantages, les problèmes principaux que je pourrais rencontrer en vieillissant sont :

- Trop nombreux pour être cités,
- L'accès à l'entrée (marches).

⇒ Bilan : Les personnes ne semblent pas très à l'aise pour parler de leur domicile, ce qui ne permet pas de mettre en évidence des dysfonctionnements et donc de prévenir de manière adaptée la perte d'autonomie. Cependant, l'accessibilité au domicile et aux services de proximité semblent être une vraie clé pour le maintien à domicile.

4. Autonomie, services et soins

→ Dans une situation de fragilité ou de vulnérabilité, les services auxquels je souhaiterais pouvoir faire appel sont :

- Un service juridique,
- Un service d'aide à la mobilité (car les transports en commun ne sont pas adaptés),
- Un service social,
- Un médecin,
- Du portage de repas,
- Une aide au ménage.

→ En cas de problèmes de santé, ce qui pourrait m'aider et ce qui serait le plus important pour moi, c'est :

- Mieux connaître les possibilités existantes car beaucoup d'offres existent mais ne sont pas connues,
- Une offre médicale où il serait possible d'avoir un rendez-vous rapidement et non plusieurs mois après,
- Une maison de santé où toutes les disciplines médicales sont regroupées,
- Un interlocuteur unique,
- Une mobilisation de mon pharmacien,
- Un infirmier à domicile.

→ Si un jour je perds mon autonomie, j'aimerais être accompagné de la façon suivante :

- Maintien à domicile avec aide-ménagère,
- Des sorties organisées,
- Une aide administrative,
- Un accompagnement physique,
- Le développement des foyers logements ou de services en EHPAD (car davantage d'infirmiers et d'aides aux soins),

- Une aide-soignante à domicile,
- Des horaires de livraison compatibles avec mon emploi du temps,
- Une information aisément accessible sur les aides et professionnels,
- Une maison de retraite où je me sentirais en sécurité et bien accueillie avec des tarifs accessibles et ouvert sur la ville.

⇒ Bilan : Les participants souhaitent vieillir dans leur domicile dans la mesure du possible mais ne refusent pas l'idée de rejoindre un établissement si celui-ci est accessible physiquement, financièrement avec des personnels suffisants.

Mais avant de recourir à ces services, ceux-ci souhaiteraient prendre connaissance de l'ensemble des aides et professionnels pouvant les accompagner dans leur perte d'autonomie. Cette connaissance devrait se faire avec un interlocuteur physique (humain) qui puisse répondre à leurs questions.

❖ *Opinions des participants par thématique*

1. Culture et loisirs

Pour avoir accès à la culture, j'ai besoin de...	Pour pouvoir vivre mes loisirs, ce qui m'aide, c'est...	Les raisons pour lesquelles j'aime ou j'aimerais pratiquer des activités de culture et de loisirs, c'est...
<p>Club royal (ou sénior) : plus le même besoin pour les générations actuelles de séniors donc diversité de l'offre,</p> <p>"le numérique nous divise" donc amélioration et adaptation de l'offre numérique,</p> <p>Mobilité et centres d'intérêts.</p>	<p>Faire la promotion des résidences autonomes,</p> <p>Des ateliers « mémoire »,</p> <p>De la gym sénior,</p> <p>Une chorale,</p>	<p>En résidence autonomie car les services sont sur place,</p> <p>des horaires adaptés pour les activités extérieures,</p> <p>des transports de bus pour ceux qui ont du mal à se déplacer,</p> <p>Des cars adaptés,</p> <p>Garder l'autonomie et dynamique d'esprit.</p>

2. Autonomie, services et soins

Dans une situation de fragilité ou de vulnérabilité, les services auxquels je souhaiterais pouvoir faire appel sont :	Si un jour je perds mon autonomie, j'aimerais être accompagné de la façon suivante	En cas de problèmes de santé, ce qui pourrait m'aider et ce qui serait le plus important pour moi, c'est...
<p>un médecin,</p> <p>un psy,</p> <p>une personne compétente,</p> <p>des amis,</p> <p>en résidence avec animation,</p> <p>un club.</p>	<p>Un centre d'auxiliaire de vie qualifié géré par la mairie,</p> <p>Une coordination entre services et famille,</p> <p>une maison médicale.</p>	<p>un médecin à domicile disponible ,</p> <p>une maison de santé polyvalente,</p> <p>des médecins accessibles,</p> <p>des spécialistes à disposition.</p>

3. Transports et mobilité

<p>Pour continuer à sortir de chez moi, ce qui m'aide ou ce qui m'aiderait, c'est :</p>	<p>Ce qui peut rendre mes déplacements compliqués, c'est :</p>	<p>Le mode de déplacement que je privilégie c'est:</p>
<p>Un plan de la ville « comme avant » en papier écrit en gros caractères, Un projet de voyage via les clubs, L'animation des clubs (théâtre notamment), Les petits enfants, Aller au restaurant, Faire de la marche (rues piétonnes, ajouter des bancs), Une navette à la demande.</p>	<p>Le manque de respect des trottinettes, L'inadéquation des nouveaux bus, Ne plus conduire, L'accessibilité des taxis.</p>	<p>Navette à la demande, Voiture, Transports en commun, Taxi.</p>

4. Participation citoyenne et emploi

<p>Pour continuer à me sentir utile dans la société, je fais les choses suivantes :</p>
<p>La vie collective nous porte à rester dans l'échange et la dynamique, Nous sommes en 2eme retraite : (3 « vies » et 2 « retraites ») d'où la nécessité d'une préparation en amont de la retraite, Du partage d'expériences, de tranches de vie, transmission de savoirs (besoin d'accompagnement pour le faire; plus à l'extérieur avec des transports adaptés) mais au cas par cas si envie ; participation aux concours d'éloquence (encadrement des jeunes) ; Un peu de bénévolat, A notre âge, il est plus facile de partager avec des personnes du même âge et au même rythme, Evolution des besoins des générations de séniors, L'emplacement des résidences (proximité des services, commerces), Besoin de contacts humains et du développement des résidences autonomes.</p>

5. → Informations et communications

Lorsque je n'arrive pas à trouver les informations qui m'intéressent, ce qui m'aiderait à les obtenir c'est...

Problème : nous sommes déconnectés et avons du mal à utiliser les outils numériques donc besoin d'aide et d'accompagnement, mais tout le monde n'est pas doué pour ça, il y a des personnes qui n'y arriveront jamais or on passe tous par l'informatique aujourd'hui,

Problème des mots de passe : homologation ; empreinte digitale ou rétinienne ou les simplifier,

L'informatique ne peut pas être partout ; quand on est illettré avant la croix était admise, aujourd'hui ce n'est pas le cas, donc existence des handicapés du numérique car le « nul » en informatique n'est pas inclus ni pris en compte,

Informatique, pas bien intégré dans l'éducation or il faut savoir l'utiliser car source d'angoisse et de perte (lecture, le papier).

⇒ Prévoir un guide municipal dédié aux séniors avec tous les services offerts

⇒ Prévoir des personnes qualifiées pour aider à faire les démarches en ligne et qui se déplacent aussi dans les résidences autonomes et à domicile (comme les écrivains publics d'avant) : besoin de convivialité et de lien ; besoin de savoir à qui on a affaire.

6. Habitat

Je serai prêt à changer de logement à condition que :	Même si mon logement a beaucoup d'avantages, les problèmes principaux que je pourrais y rencontrer en vieillissant sont :	Pour me sentir bien dans mon logement, ce qui est important c'est...
<p>- ce soit pour un EHPAD (accompagnement, services infirmières)</p> <p>- pas de changement envisagé, les résidences autonomes proposent tout ce dont nous avons besoin.</p>	<p>- mobilier peu adapté au handicap,</p> <p>- besoin de service à la personne,</p> <p>- de la sécurité,</p> <p>- des travaux de rénovation, et de modernisation</p>	<p>- le confort,</p> <p>- un ascenseur</p> <p>- de la sécurité,</p> <p>- l'adaptation au handicap,</p> <p>- le silence,</p> <p>- la proximité du centre et des services,</p> <p>- des garages voiture, -</p> <p>- un réseau de communication</p> <p>⇒ un service de conciergerie</p>

		<p>car nous sommes dans l'incapacité de le faire nous-même (aménagement de placard, réglage de TV, petit bricolage, jardinage etc.) ; à prix raisonnable le moins cher possible, ⇒ des activités dans la résidence, de la paroisse, des clubs séniors, plus de convivialité, s'ouvrir aux autres,</p>
--	--	--

7. Espaces extérieurs et bâtiments

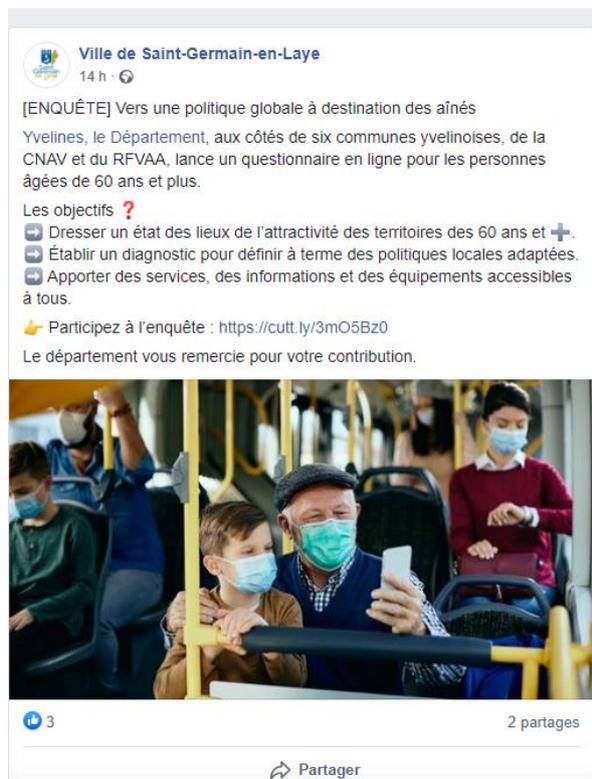
<p>“Pour continuer à marcher dans les espaces publics et à utiliser les bâtiments publics, j'ai besoin de ...</p>	<p>“Pour rendre la ville plus accessible, ce serait bien de...</p>	<p>Ce qui fait que j'apprécie les espaces extérieurs et bâtiments de ma ville, c'est...</p>
<p>-Mobilier urbain (des bancs), -accessibilité des marches, -accessibilité à internet(tout est à réserver avant : aides, bénévoles)</p>	<p>-améliorer le plan de circulation automobile et piétonne (rue de la paroisse), -penser à la place des handicapés dans les rues de Poissy, en gare, place du marché, dans les grands magasins -ajouter un élévateur à l'église, la brasserie du théâtre, le club Louis XIV</p> <p>- prévoir des bancs avec appui dos aux arrêts de bus et sur les places des terrasses pour les personnes qui ont du mal à marcher, station debout pénible, - ne pas abuser du partage avec les trottinettes et vélos ; accessible “y monter en fauteuil roulant, large, abaissé”</p>	<p>esthétisme , propreté</p>

8. →Lien social et solidarité

Pour ne pas me sentir isolé, ce que je fais, ce que j'aimerais faire c'est :	Ce qui m'aide à me sentir intégré et respecté dans ma ville avec mon âge et à entretenir de bonnes relations avec les autres générations, c'est :	Pour continuer à entretenir des liens et des relations avec les autres, ce qui m'aide c'est :
-du bénévolat, -du soutien scolaire, -suivre les activités de la résidence, -faire des activités aquatiques séniors, -déjeuner au restaurant de la résidence	-Le savoir vivre, -l'entraide par les autres générations, - faire sourire les autres	faire des animations, des jeux, des activités en clubs (mais pas assez de places aux activités, créneau à réserver);

- Atelier participatif du 25 novembre 2021 à la résidence BERLIOZ a été annulé par la chargée de mission VADA (cause COVID).

● 3 -COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DE TRAVAIL COLLABORATIVES



Pour compléter les ateliers, le département a élaboré un questionnaire de diagnostic participatif comprenant 183 questions. Les réponses aux questionnaires sont enregistrées et traitées via le logiciel SPHINX (acquisition du département) et les résultats restitués aux communes sous forme de graphiques intégrés dans un document pdf séparé pour Saint-Germain-en-Laye et Fourqueux.

Plusieurs campagnes de communication ont été relayées entre le 1^{er} juillet 2021 et février 2022, principalement en version dématérialisée : auprès des adhérents de la carte royale, par des campagnes de publicité sur les réseaux sociaux, par affichage public, et auprès des bénéficiaires du maintien à domicile (avec l'aide des aides à domicile pour la saisie des réponses sur format papier et retranscription sur la plateforme).

En date du 15 février 2022, parmi les 480 retours recueillis par le département, 107 questionnaires ont été remplis sur la commune nouvelle de Saint Germain en Laye , dont 92 sur Saint Germain en Laye et 15 sur Fourqueux.

● LE PROFIL DES 107 RÉPONDANTS

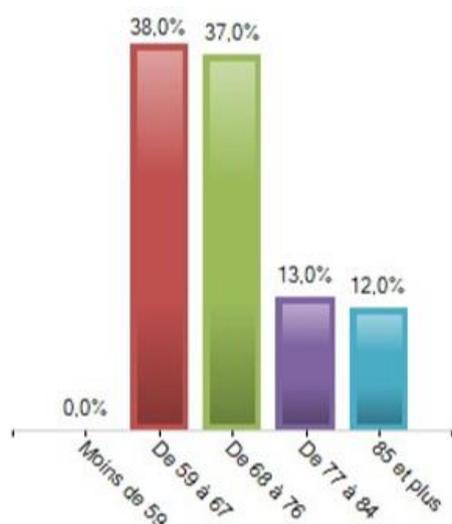
- 92 sur Saint-Germain-en-Laye
- 15 sur Fourqueux

→ Appareil utilisé pour la saisie	SUR PC	SUR SMARTPHONE	SUR TABLETTE
A SAINT GERMAIN EN LAYE	45%	48%	7%
A FOURQUEUX	60%	33%	7%

→ L'âge des répondants

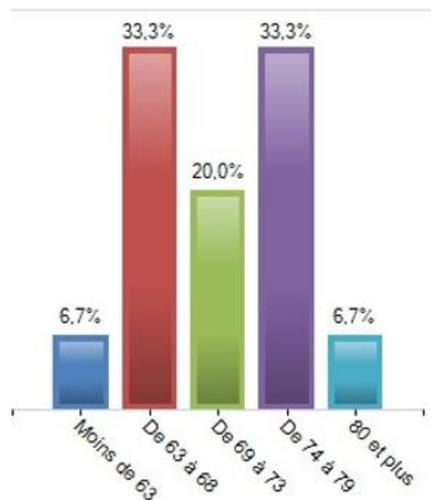
A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

↳ 75% ont entre 59 et 76 ans



A FOURQUEUX

↳ 87% ont entre 63 et 79 ans



→ Répartition des répondants hommes / femmes

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

↳ 73% de femmes / 27% d'hommes

A FOURQUEUX

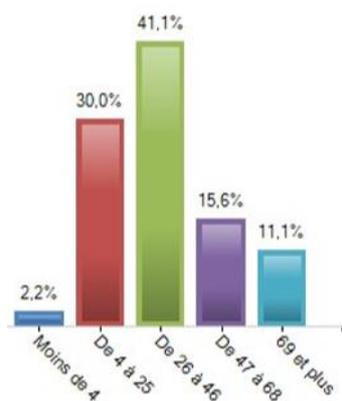
↳ 64% de femmes / 36% d'hommes

→ Depuis combien de temps vivez-vous dans votre commune ?

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

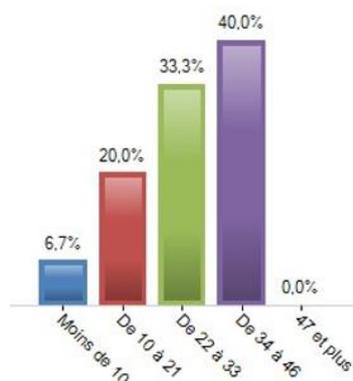
↳ 41 % entre 26 et 46 ans

↳ 26,7% plus de 47 ans



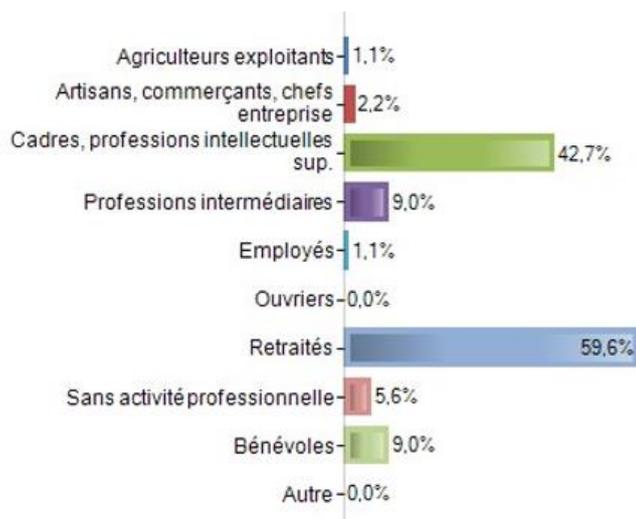
A FOURQUEUX

↳ 73% entre 22 et 46 ans

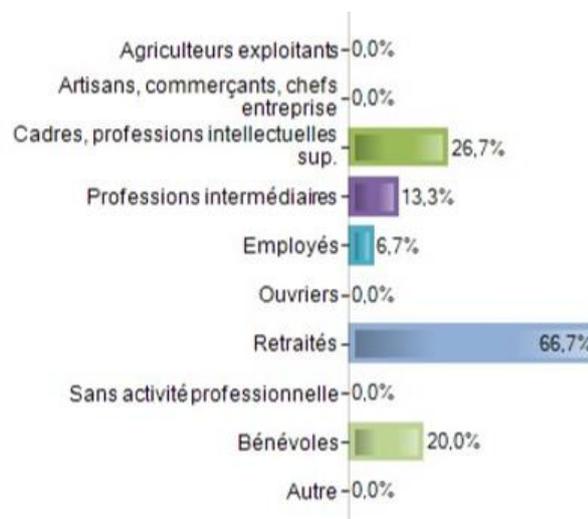


→ Catégorie socio-professionnelle des répondants :

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



A FOURQUEUX



● PERCEPTION DU VIEILLISSEMENT

→ 87 % des personnes interrogées se sentent concernées par le vieillissement sur les deux communes,

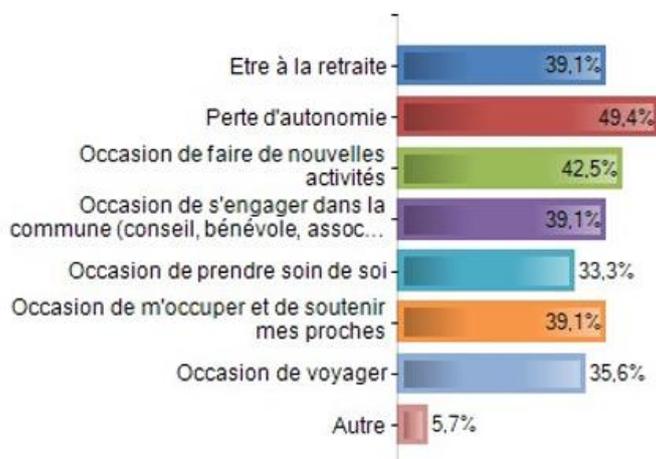
→ le vieillissement représente la perte d'autonomie : à 49% sur SAINT GERMAIN EN LAYE et 60% sur FOURQUEUX

Mais aussi l'occasion :

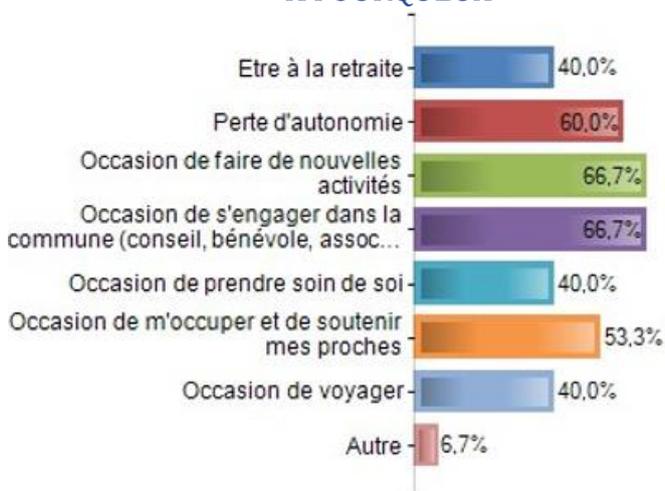
→ de faire de nouvelles activités à près de 67% sur FOURQUEUX et 44% sur SAINT GERMAIN EN LAYE

→ de s'engager dans la commune et faire du bénévolat à près de 67% sur FOURQUEUX et 39% sur SAINT GERMAIN EN LAYE

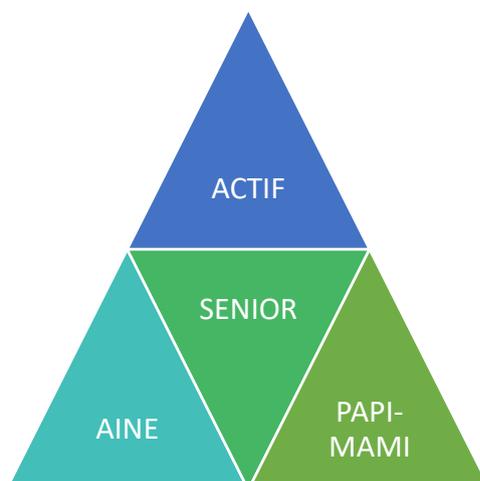
A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



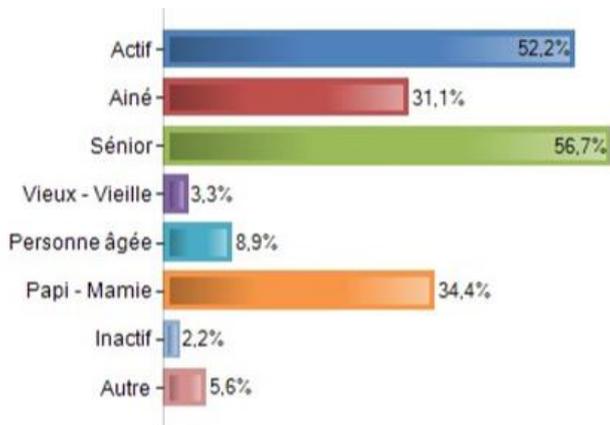
A FOURQUEUX



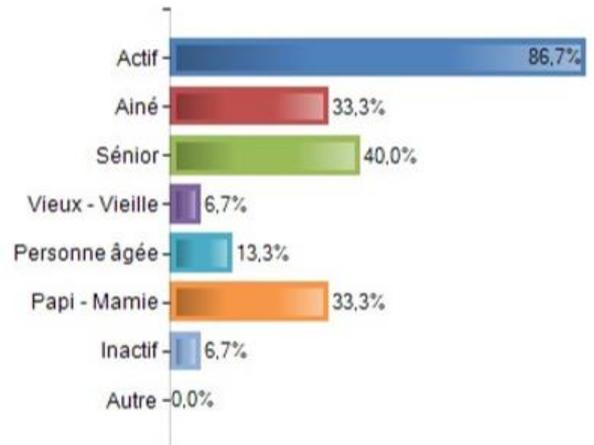
→ Terminologie choisie par les + 60 ans pour se représenter :



A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

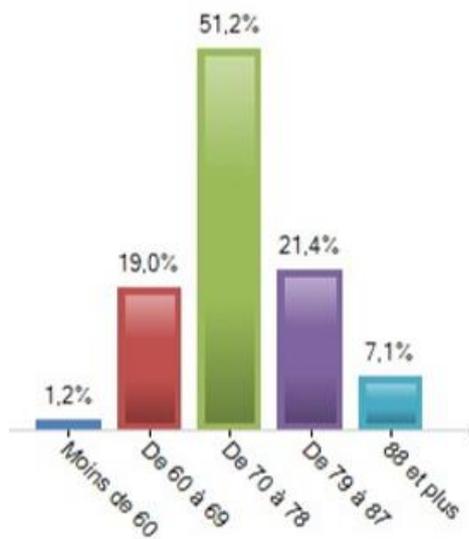


A FOURQUEUX

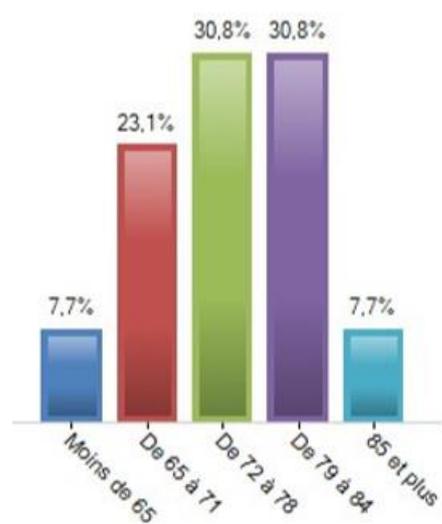


→ A partir de quel âge ? 70 ANS voire 79 ans

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



A FOURQUEUX



● LES SERVICES COMMUNAUX

→ Connaissez-vous une personne ou élu qui prend en charge vos questions, besoins et attentes ?

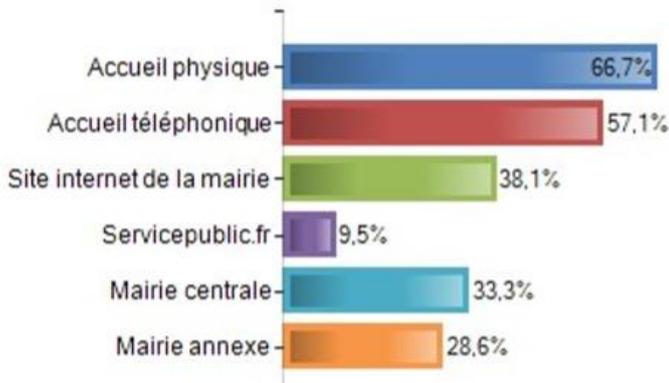


→ Avez-vous déjà sollicité la mairie ou le CCAS ?

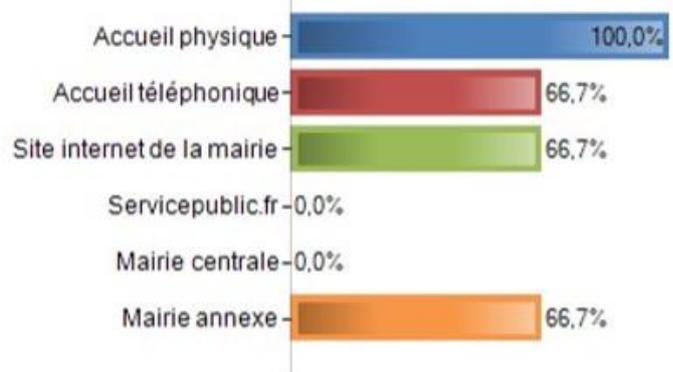


→ Comment accédez-vous à ces services ?

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



A FOURQUEUX



→ Si tous les services de la mairie étaient accessibles sur internet, les utiliseriez-vous ?
OUI entre 69% et 73%

→ Quelles sont les raisons qui vous amènent à vous déplacer à la mairie ?

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



A FOURQUEUX



→ Quel est votre niveau de satisfaction en matière de :

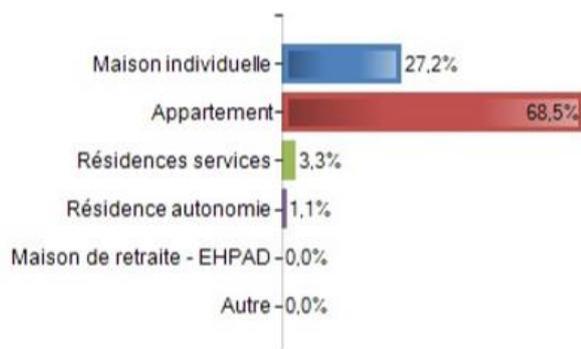
	SATISFAIT / TRES SATISFAIT		NEUTRE		PAS SATISFAIT	
	SGL	FQX	SGL	FQX	SGL	FQX
HABITAT	74%	80%	18%	20%	8%	0%
TRANSPORT ET MOBILITE	55,5%	71%	25%	21%	19%	7%
ESPACES EXTERIEURS ET BATIMENTS	67,5%	67%	24%	20%	8%	13%
LIEN SOCIAL ET SOLIDARITE	55,5%	64%	32%	36%	12%	0%
PARTICIPATION CITOYENNE	45,5%	62%	36%	15%	18%	23%
SOIN ET AUTONOMIE	27,5%	47%	55%	47%	17,5%	7%
CULTURE ET LOISIRS	66%	54%	25,5%	38,5%	8,5%	8%
INFORMATION ET COMMUNICATION	61%	57%	29%	21%	10%	21%
COMMERCE DE PROXIMITE	78%	79%	10%	14%	12%	7%

→ Connaissez-vous la démarche Ville Amie des Aînés ? **NON entre 95% et 100%**

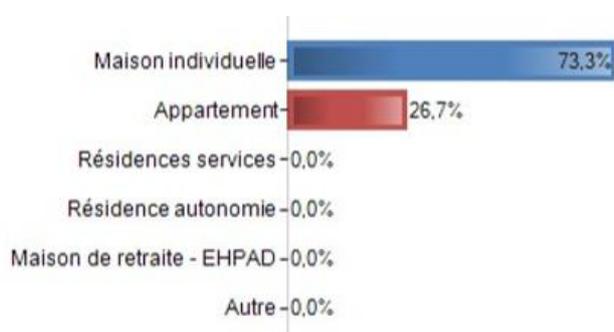
● LE LOGEMENT

→ Le logement des répondants

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



A FOURQUEUX



→ Le nombre de pièces

	SAINT GERMAIN EN LAYE	FOURQUEUX
MOINS DE 2	12%	-
2 PIECES	13%	20%
3 / 4 PIECES	48%	40%
5 PIECES	21%	20%
6 ET +	6%	20%

→ L'étage des séniors

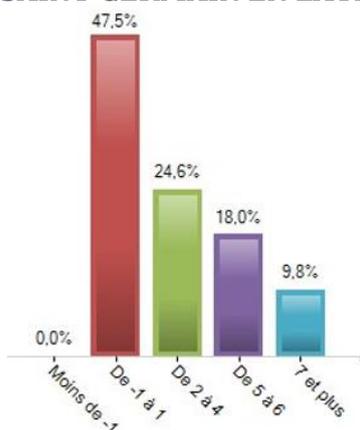
↳ 47,5% entre -1 et 1

↳ 50% au RDC

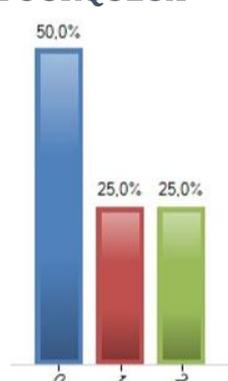
↳ 59% disposent d'un ascenseur

↳ 50% disposent d'un ascenseur

A SAINT GERMAIN EN LAYE



A FOURQUEUX



→ Situation des séniors :

A SAINT GERMAIN EN LAYE	A FOURQUEUX
↳ 80% sont propriétaires	↳ 93% sont propriétaires
↳ 20% sont locataires	↳ 7% sont locataires
↳ 47% vivent seuls	↳ 20% vivent seuls
↳ Le logement est adapté pour 90%	↳ le logement est adapté pour 80%

→ Avez-vous apporté des aménagements au sein du logement ?



→ L'avez-vous fait en anticipation d'une éventuelle perte d'autonomie ?



→ Les attentes en matière d'habitat : près de 57% n'ont pas d'attente

Les autres attentes	SAINT GERMAIN EN LAYE	FOURQUEUX
↳ aide au confort au sein du logement (isolation, chauffage)	3,6%	28,6%
↳ aide pour l'adaptation au sein du logement :	14,5%	35,7%
↳ aide aux déplacements pour sortir du domicile	8%	14%

↳ aide aux déplacements dans le logement	7%	4%
↳ plus de solidarité de voisinage	18%	14%
↳ aide au relogement	9%	0%
↳ aide financière	2,6%	0%

→ Seriez-vous intéressé par de nouveaux modes d'habitat ?	A SAINT GERMAIN EN LAYE	A FOURQUEUX
Je ne suis pas intéressé	70%	46%
Je suis intéressé par		
-la cohabitation intergénérationnelle	16%	46%
-l'habitat inclusif	7%	15%
-cohabitation entre personnes âgées	3,4%	7,7%
-accueil familial	0%	0%
Je suis intéressé mais je ne connais pas ces dispositifs	11,5%	0%

● TRANSPORT ET MOBILITE

→ Conduisez-vous une voiture ?



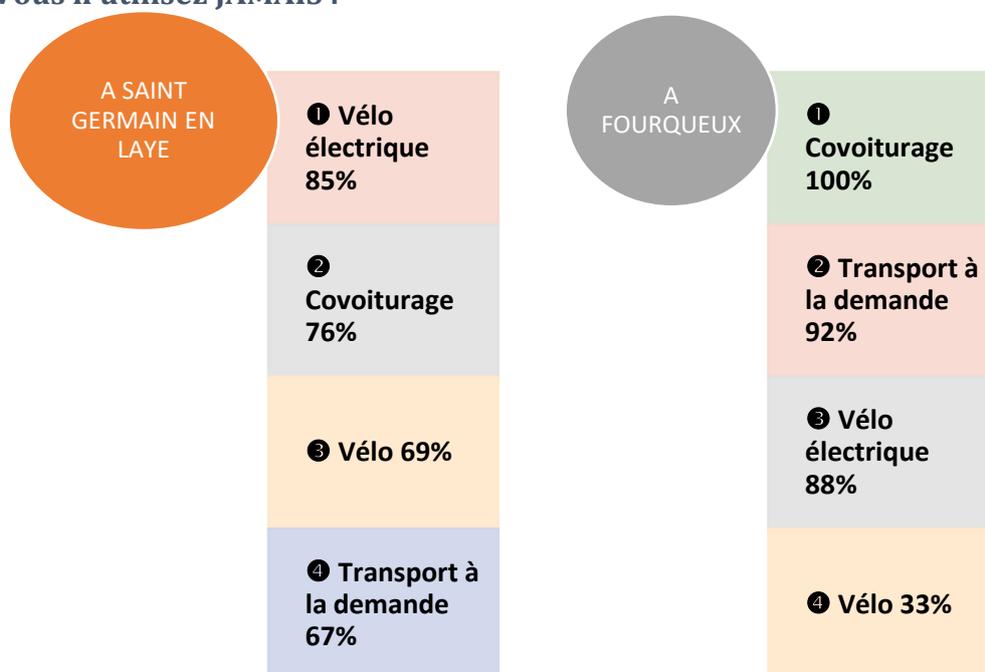
→ Vous sentez vous pleinement en capacité de conduire ?



→ Les déplacements quotidiens :

J'utilise...	TRES SOUVENT		ASSEZ SOUVENT		TOTAL	
	SGL	FQX	SGL	FQX	SGL	FQX
La marche à pied	56%	40%	27%	40%	① 83%	① 80%
la voiture	18%	21%	28%	36%	② 46%	② 57%
les transports en commun	17%	14%	23%	36%	③ 40%	③ 50%
Le vélo	4%	17%	5%	17%	④ 9%	④ 34%

Vous n'utilisez JAMAIS :

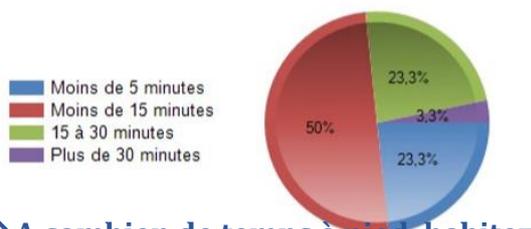


→ A combien de temps à pied, habitez-vous des services et commerces de proximité ?

A SAINT GERMAIN EN LAYE ET A FOURQUEUX

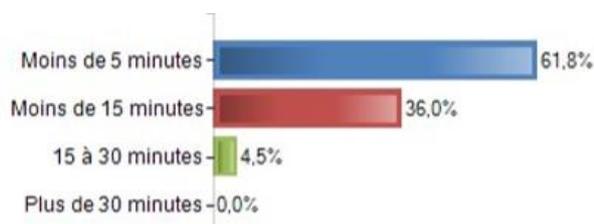
① 73% à moins de 15 minutes

② 27% à plus de 15 minutes

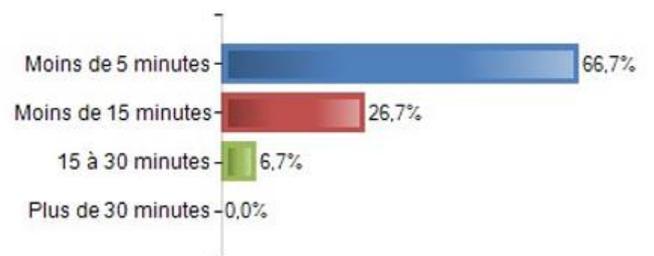


→A combien de temps à pied, habitez-vous des transports en commun ?

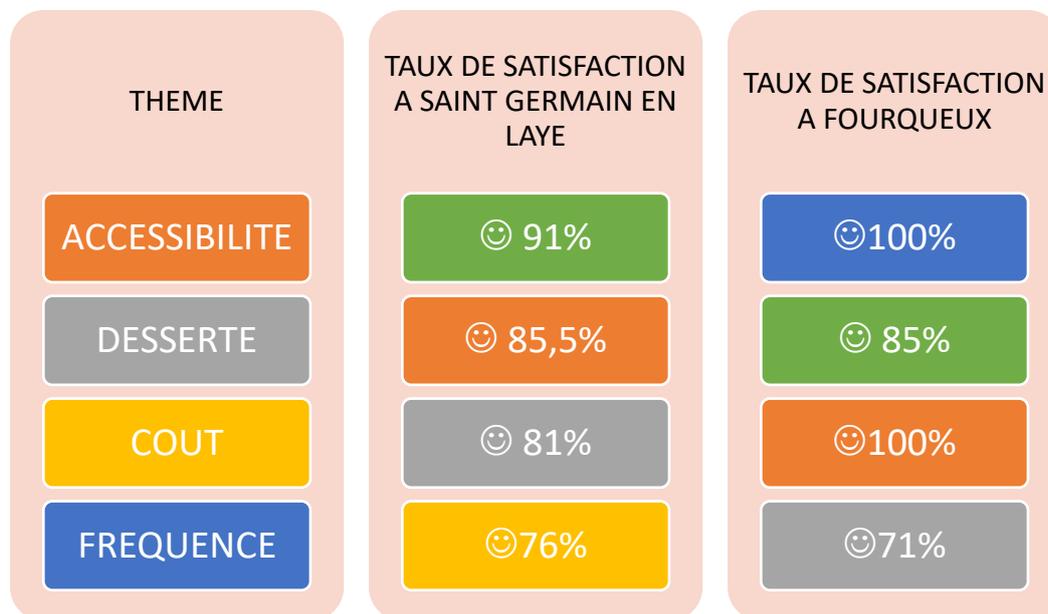
A SAINT GERMAIN EN LAYE



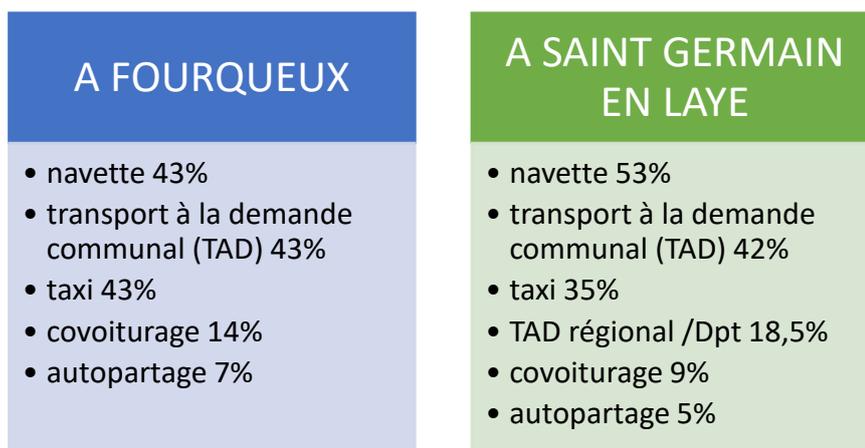
A FOURQUEUX



→Le niveau de satisfaction concernant les transports en commun

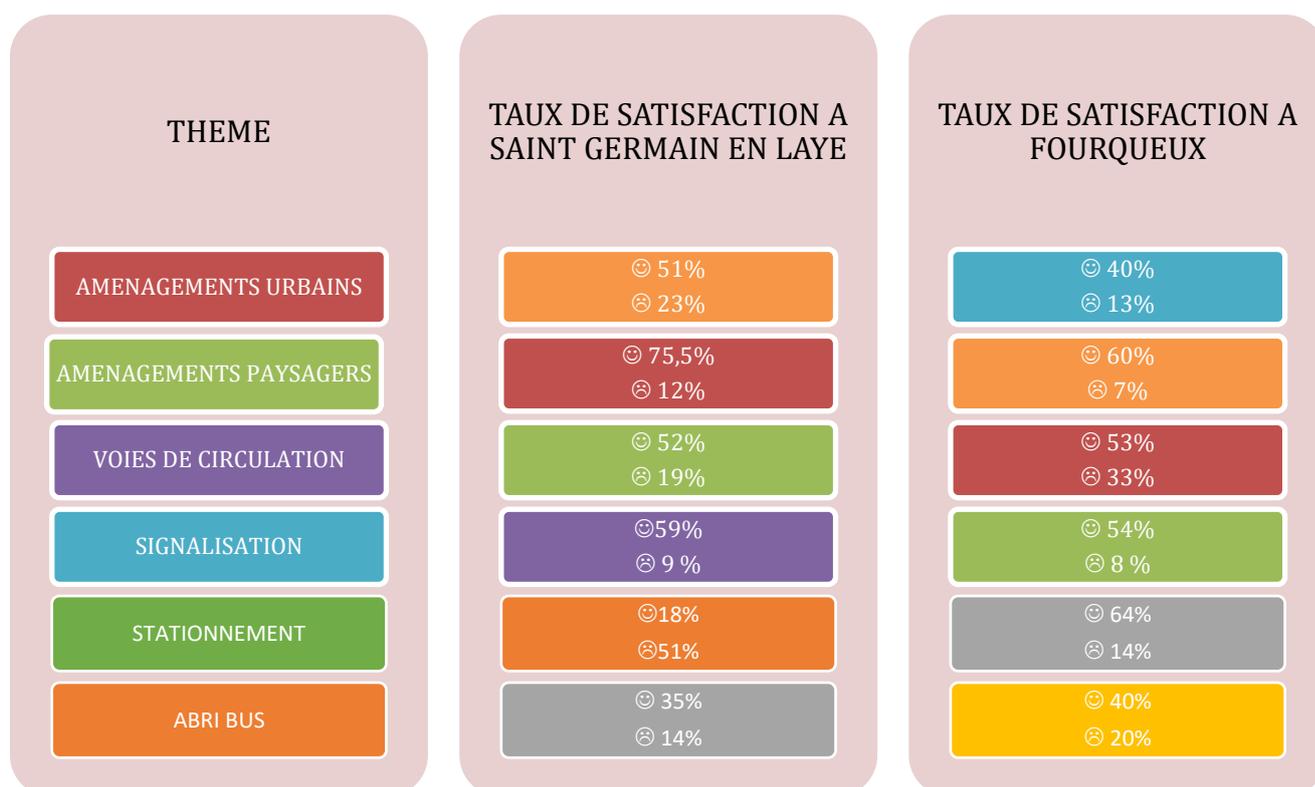


→En cas de difficultés pour vos déplacements, quel type de transport répondrait le mieux à vos attentes ?



● ESPACES EXTERIEURS ET BATIMENTS

→ Que pensez-vous des espaces extérieurs sur votre commune ?



👉 Les points d'amélioration :

A SAINT GERMAIN EN LAYE : le stationnement → 51% sont insatisfaits et 32% ne se prononcent pas

A FOURQUEUX : les voies de circulation → 33 % sont insatisfaits

ACCES DES BATIMENTS COMMUNAUX	A SAINT GERMAIN EN LAYE	A FOURQUEUX
→ Les bâtiments communaux sont-ils accessibles ?	OUI A 58%	OUI A 73%
→ Sont-ils accueillants ?	OUI A 66%	OUI A 67%
→ Les horaires d'ouverture conviennent ils ?	OUI A 54% 32% ne se prononcent pas 14% ne sont pas d'accord	OUI A 60% 33% ne se prononcent pas 7% ne sont pas d'accord

● SECURITE

→ Vous sentez vous en sécurité dans votre quartier ?



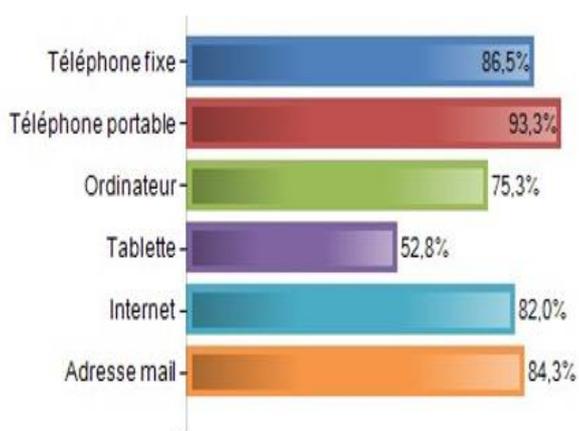
→ Vous sentez vous en sécurité dans votre ville ?



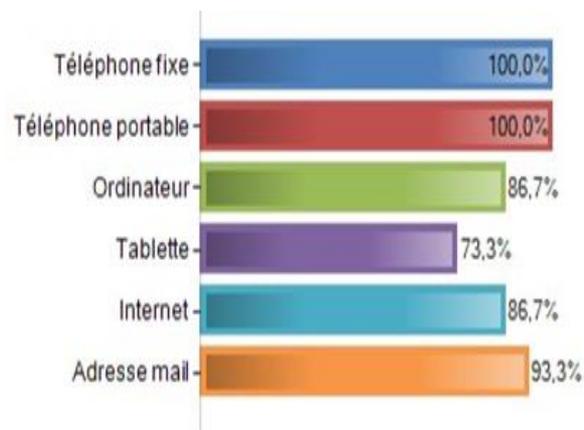
● **INFORMATION ET COMMUNICATION**

→ **L'équipement des seniors :**

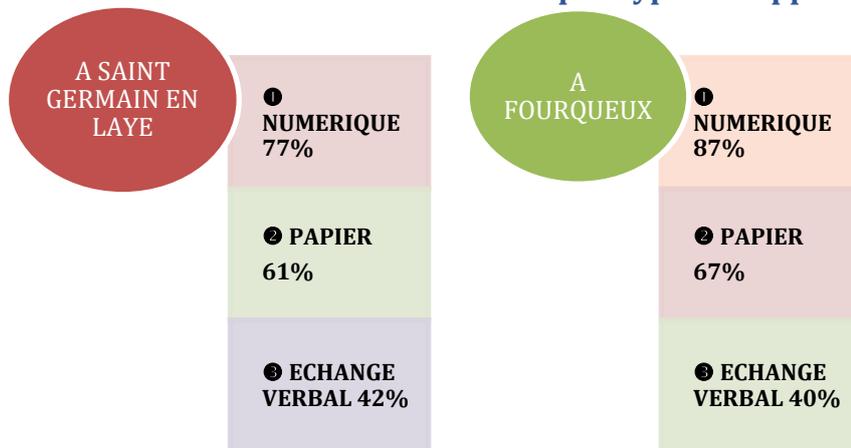
A SAINT GERMAIN EN LAYE



A FOURQUEUX



→ **En matière d'information et communication quel type de support préférez-vous ?**



→ **Rencontrez-vous des difficultés pour utiliser les outils numériques ?**



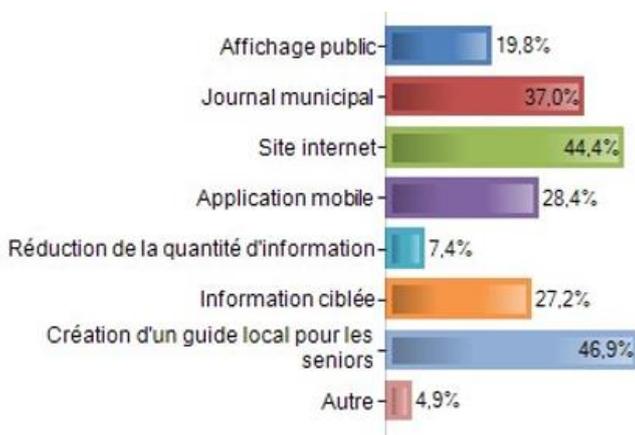
→Avez-vous déjà bénéficié d'un atelier d'aide à l'utilisation des outils numériques ?



→Souhaiteriez-vous en bénéficier ? NON A 83 % POUR TOUS LES REpondANTS

→La municipalité pourrait améliorer sa communication et sa diffusion d'informations par :

A SAINT GERMAIN EN LAYE



A FOURQUEUX



● PARTICIPATION CITOYENNE

	A SAINT GERMAIN EN LAYE	A FOURQUEUX
→Etes-vous bénévole ?	NON A 56%	OUI A 87%
→Etes-vous engagé dans la vie de votre quartier /commune ?	NON A 68%	OUI A 53%
→Seriez-vous intéressé pour faire du bénévolat, participer à la vie de votre quartier/commune (conseil des sages, conseil de quartier, commission accessibilité) ?	NON A 53%	NON A 64%
→Selon vous , qu'est ce qui contribuerait à améliorer votre implication au service des autres et de la collectivité ?	0 réponse	0 réponse

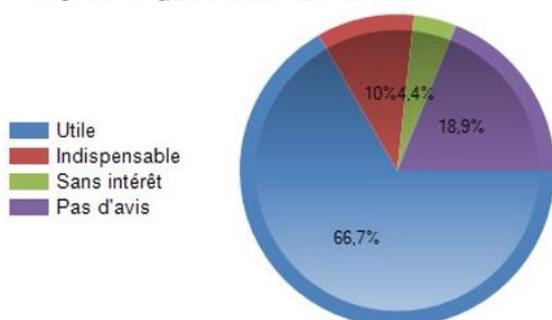
→ Pour vous en quoi les ainés sont ils une ressource ?	Expérience et disponibilité	Expérience, sagesse et temp.
--	-----------------------------	------------------------------

● AUTONOMIE, SERVICES ET SOINS

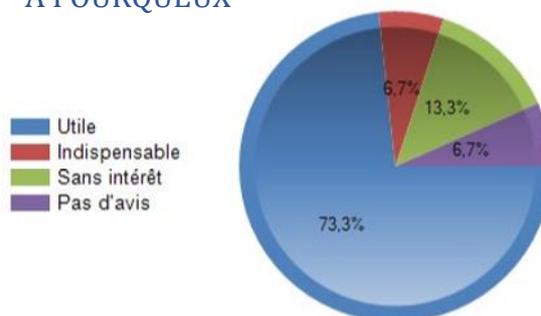
	A SAINT GERMAIN EN LAYE	A FOURQUEUX
→ Pourriez-vous dire que vous êtes en bonne santé ?	OUI A 81 %	OUI A 87%
→ Avez-vous un handicap ?	NON A 79,5%	NON A 80 %
→ Avez-vous une complémentaire santé ?	OUI A 98 %	OUI A 87%
→ Est-ce que votre état de santé/handicap engendre des difficultés dans votre vie quotidienne ?	NON A 76%	NON A 73%

→ Selon vous, une permanence téléphonique de type « Allo séniors » (renseignements et orientation vers les Différents services existants) est considérée comme : UTILE

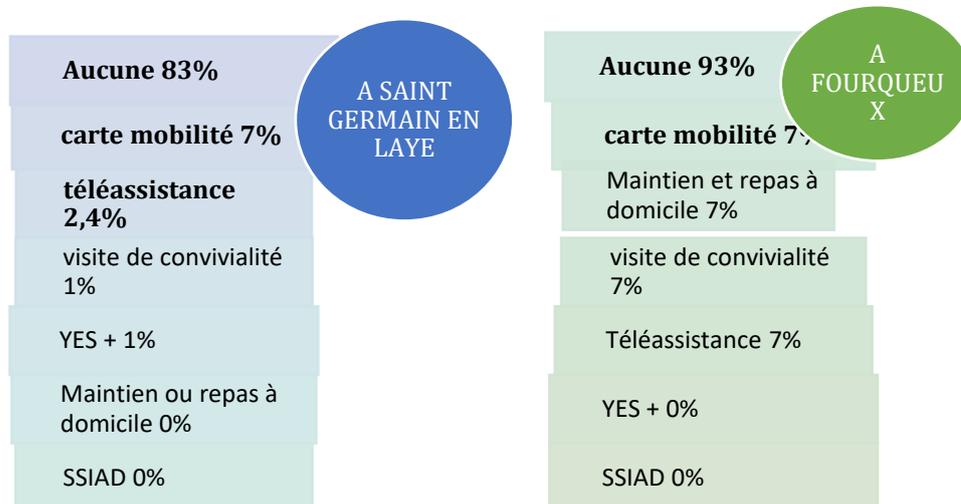
A SAINT GERMAIN EN LAYE



A FOURQUEUX

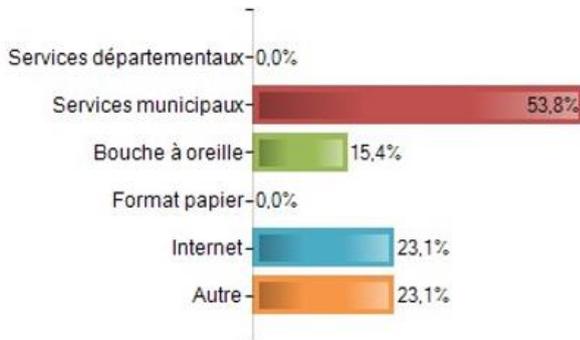


→ Bénéficiez-vous des aides ou services suivants ?

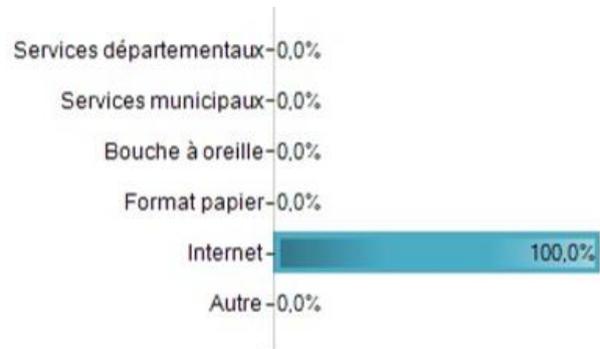


→ Comment avez-vous eu connaissance de ces aides ?

A SAINT GERMAIN EN LAYE

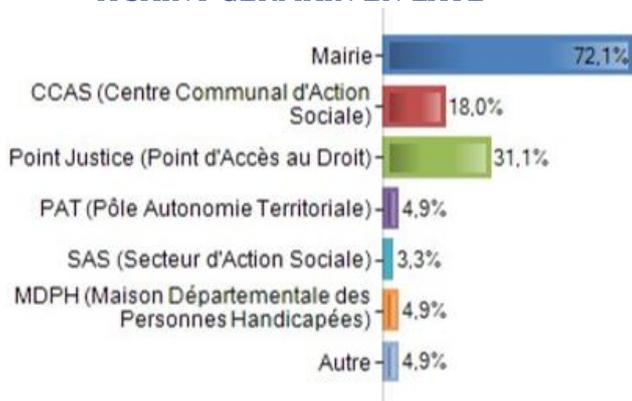


A FOURQUEUX

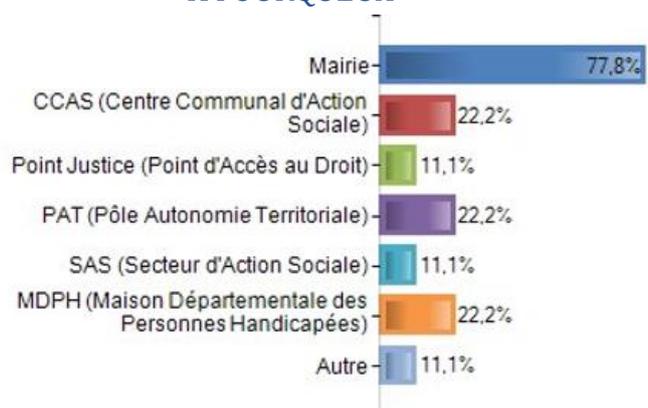


→ Avez-vous déjà pris contact avec une des structures suivantes ?

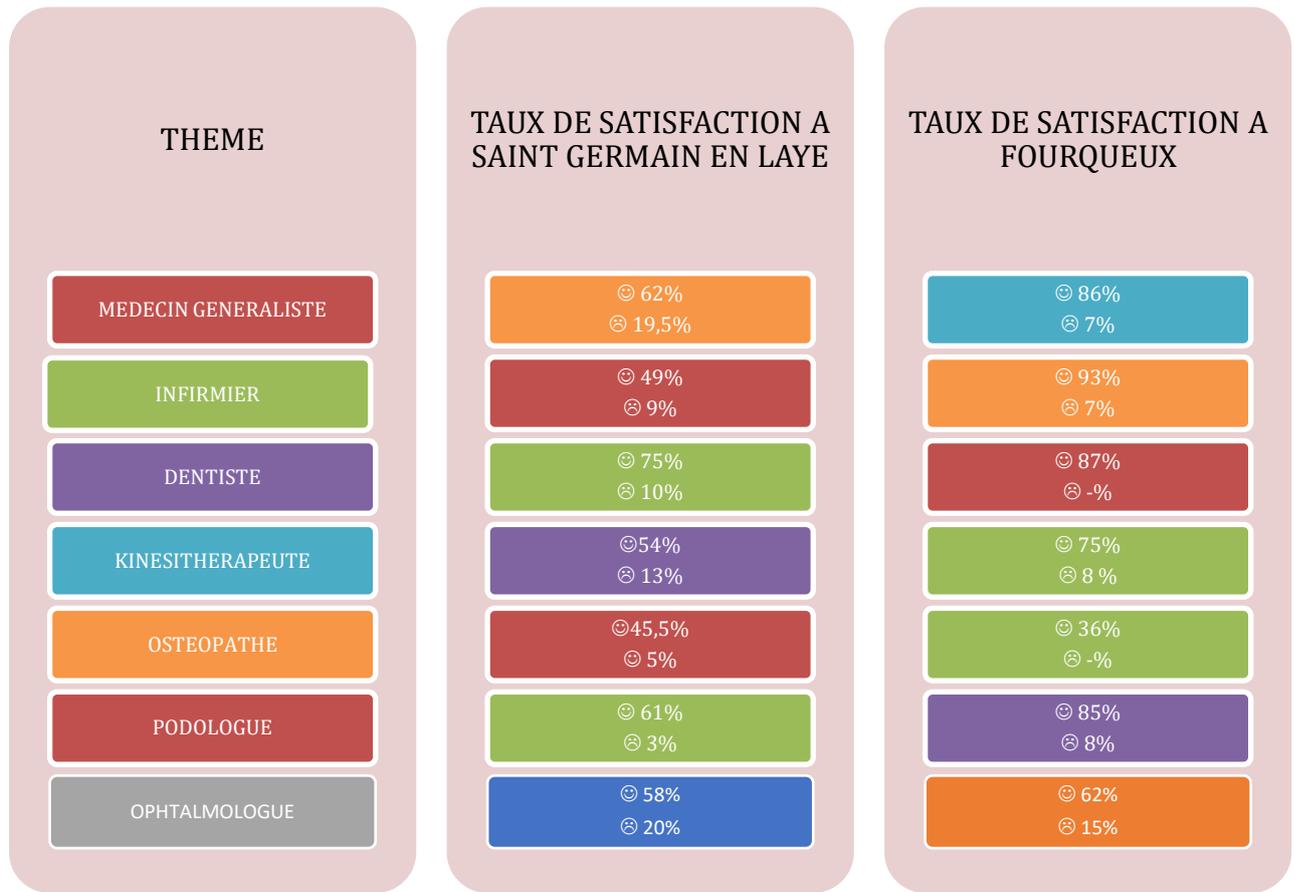
A SAINT GERMAIN EN LAYE



A FOURQUEUX



→ Satisfaction concernant l'offre de soins de la commune ?



→ Participez-vous à des actions de prévention et d'information liées au « bien vieillir » ?



→ Seriez-vous intéressé ?



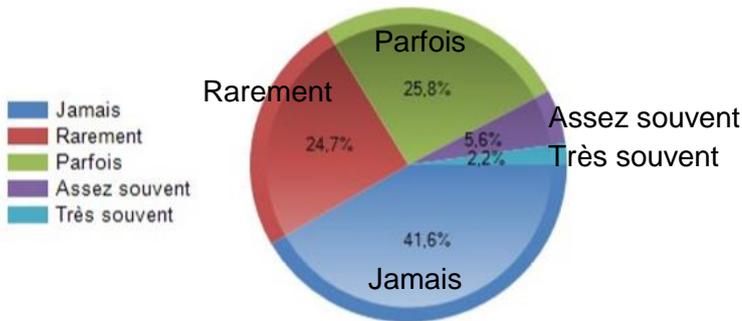
Si oui, sous quelle forme ?



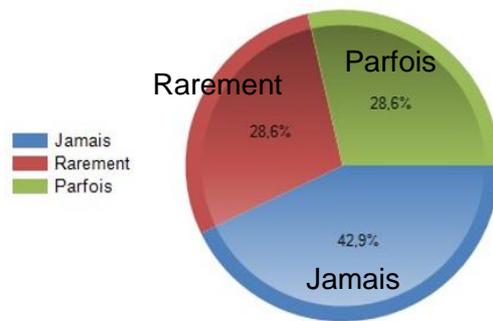
● LIEN SOCIAL ET SOLIDARITE

→ Vous sentez vous seul ?

A SAINT GERMAIN EN LAYE



A FOURQUEUX

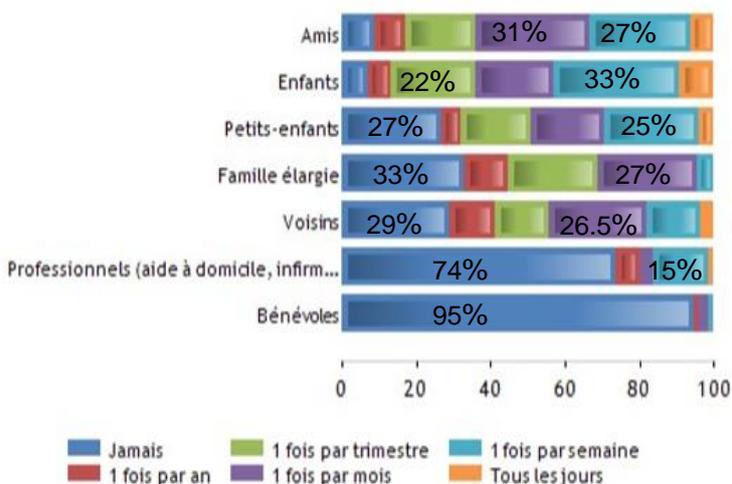


→ Connaissez-vous une personne en situation d'isolement ?

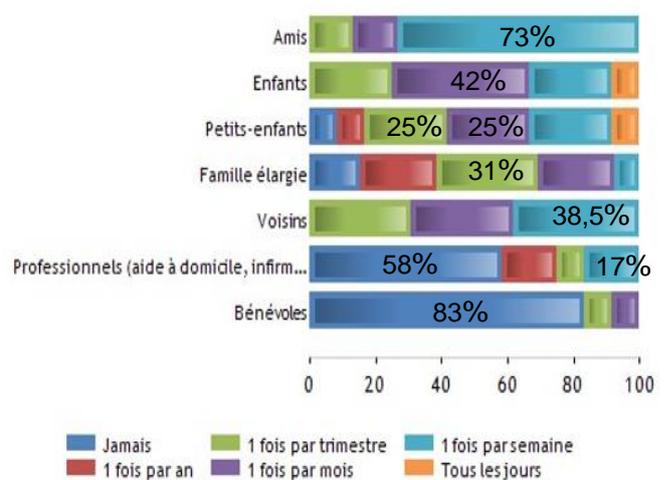


→ Recevez-vous des personnes à votre domicile ?

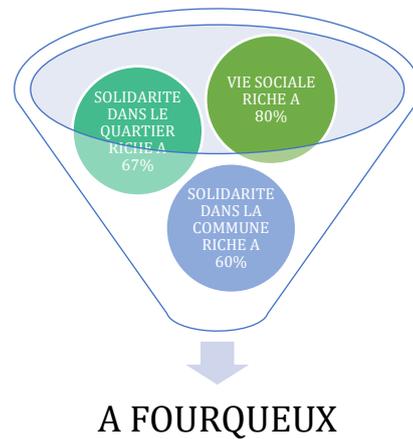
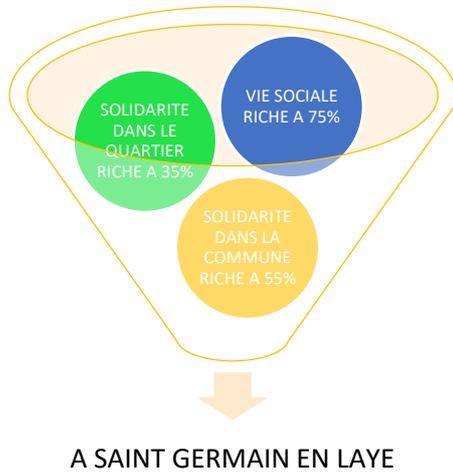
A SAINT GERMAIN EN LAYE



A FOURQUEUX



→ Comment qualifieriez-vous votre vie sociale et la solidarité dans votre quartier/ ville ?



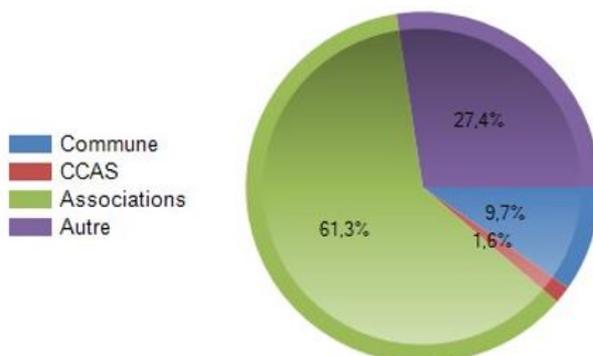
● CULTURE ET LOISIRS

→ Pratiquez-vous des activités artistiques, sportives ou culturelles ?

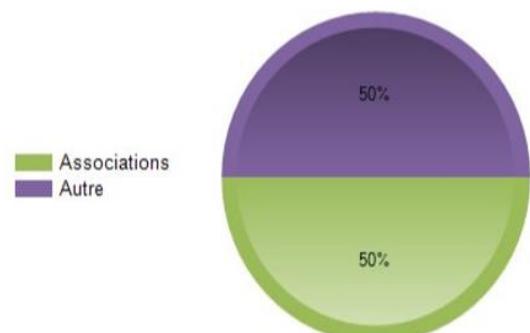


→ Ces activités sont organisées par :

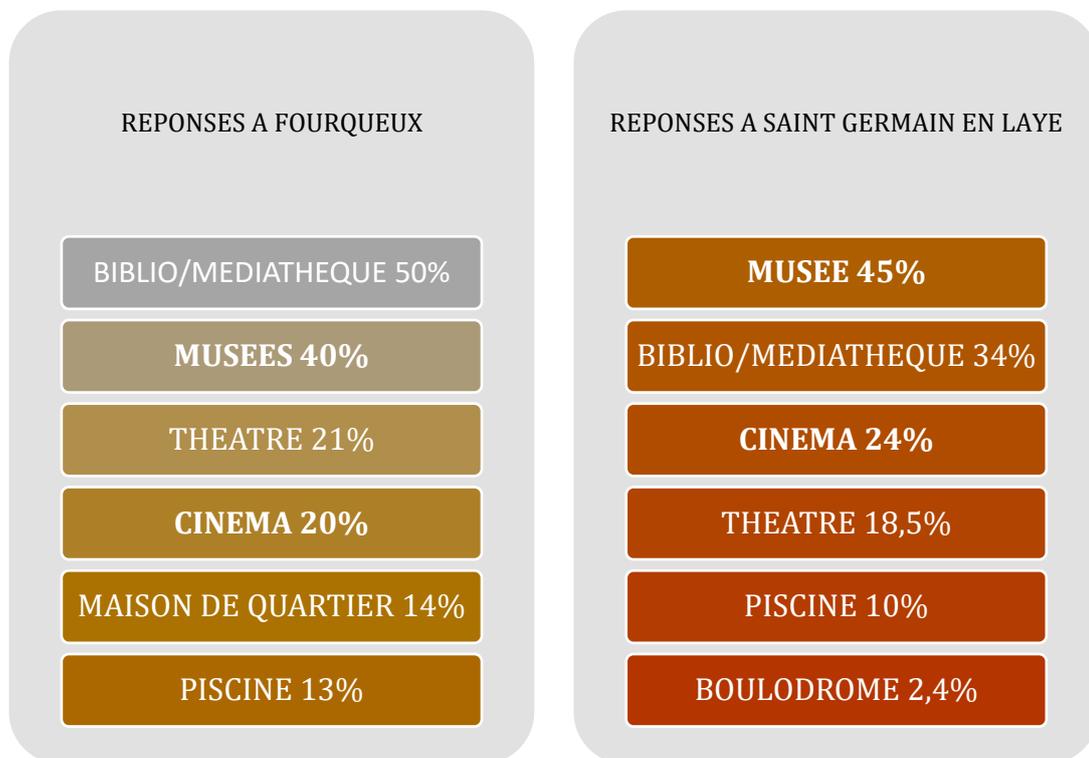
A SAINT GERMAIN EN LAYE



A FOURQUEUX



→ Fréquentez-vous très souvent/souvent les lieux ou structures suivantes ?

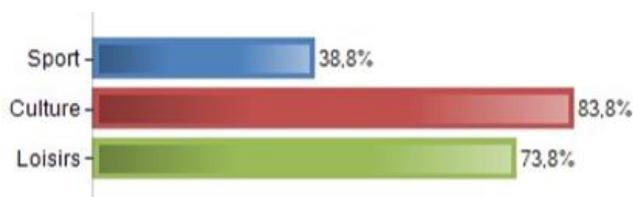


→ Dans votre commune connaissez-vous des offres de réduction pour les activités et loisirs ?



→ Dans quel domaine souhaiteriez-vous bénéficier de réductions et avantages ?

A SAINT GERMAIN EN LAYE

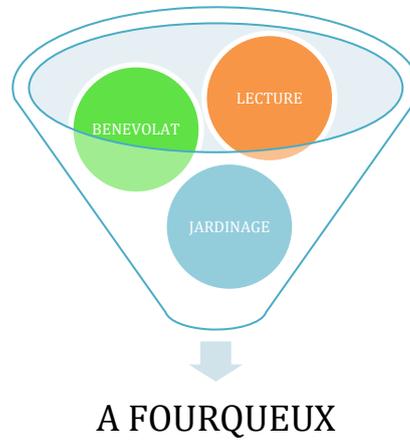
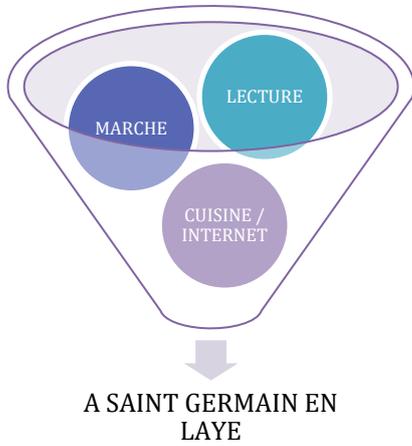


A FOURQUEUX



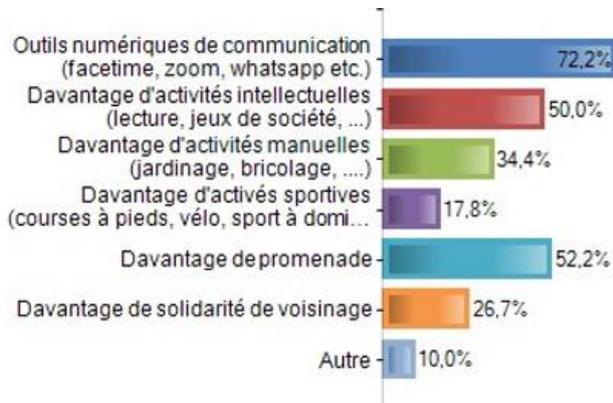
● **CRISE SANITAIRE**

→ Quelles ont été vos occupations pendant cette crise sanitaire ?

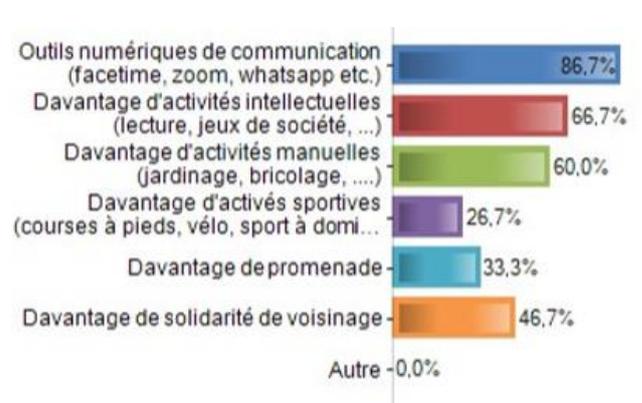


→ Concernant vos activités, comment vous êtes-vous adaptés pendant cette crise ?

A SAINT GERMAIN EN LAYE

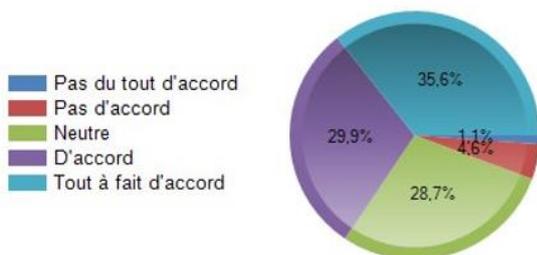


A FOURQUEUX

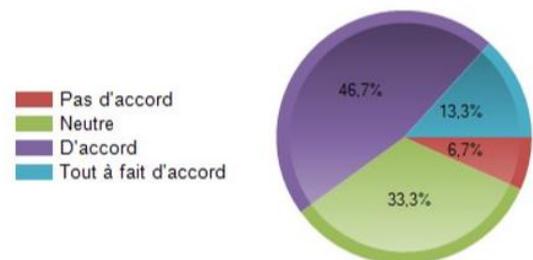


→ Diriez-vous que votre commune a su s'adapter dans ce contexte (nouvelles actions, informations, soutien aux habitants et commerçants) ?

A SAINT GERMAIN EN LAYE



A FOURQUEUX



❖ 4 - BILAN DES REUNIONS DE TRAVAIL COLLABORATIVES/ATELIERS PARTICIPATIFS / QUESTIONNAIRES

Tout d'abord, petit point sur la perception du vieillissement : il représente en premier lieu pour les seniors la perte d'autonomie et la maladie, mais il apparaît nécessaire de faire évoluer cette perception car les « seniors » sont hétérogènes et ne sont pas forcément en perte d'autonomie. Ils disent eux-mêmes qu'ils ont 3 vies dont 2 retraites. La terminologie qu'ils utilisent pour se représenter est « actif » en premier lieu, puis « sénior » avant d'être un « aîné » ou des papi, mami.

Ils se sentent « séniors » à 70 ans voire 79 ans .

Le bilan ci-après sur chaque thématique permet de constater une large convergence d'opinion entre les commentaires qui ont émergé des réunions collaboratives, et les attendus des seniors lors des ateliers et questionnaires.

Pour les seniors bien vieillir, c'est être en forme : la nécessité de rester actif, d'être accompagné dans de bonnes conditions sociales et territoriales (mobilité, accès aux soins et services).

C'est aussi bien vieillir dans son habitat avec un logement adapté aussi bien pour un propriétaire qu'un locataire, mais ils regrettent de ne pas mieux connaître les aides possibles (techniques et financières).

Sur le sujet de la sécurité : 88% se sentent en sécurité dans leur quartier aussi bien à Saint-Germain en laye qu'à Fourqueux et 90% dans leur ville.

Sur les thèmes du transport et de la mobilité : ils considèrent qu'il reste des efforts à faire car la voiture et les transports en commun ne sont plus adaptés à partir d'un certain âge et ne plus les utiliser conduit à l'isolement. Que ce soit pour aller à un rendez-vous médical, à l'hôpital de Poissy, sortir au cinéma, au théâtre, le transport doit être adapté à l'âge.

Le transport à la demande de type navette a été largement plébiscité.

Concernant les espaces extérieurs : le taux de satisfaction du panel est variable selon les thèmes :

- 75% sont satisfaits des aménagements paysagers
- 59% de la signalisation
- 51% des aménagements urbains (mobilier/ bancs) et des voies de circulation
- 35% seulement sont satisfaits des abribus
- 18% de satisfaction sur le stationnement / 51% d'insatisfaits

- 58% considèrent les bâtiments communaux accessibles à Saint Germain en Laye et accueillants à 66%

Ils considèrent qu'il y a une amélioration progressive de l'accessibilité mais il manque encore des ascenseurs publics dans certains lieux (extérieurs villa Desoyer / église / brasserie).

Des points d'attention ont été exprimés sur :

- Le manque de toilettes publiques (compensé par une surfréquentation des toilettes des bâtiments publics),
- Le besoin de plus de bancs (avec appui dos) notamment aux arrêts de bus, sur certains trajets et lieux fréquentés par les seniors (notamment en forêt),
- Le partage des trottoirs et voies réservées avec les trottinettes et vélos dont il ne faudrait pas abuser.

Sur le sujet de la participation citoyenne, les seniors sont plutôt bien représentés dans les instances de la Ville mais sont peu impliqués en général :

- 68% ne se disent pas engagés dans la vie de leur quartier /ville
- et 53% ne sont pas intéressés par du bénévolat.

En terme d'autonomie service et soins, lien social et solidarité : le taux de satisfaction concernant l'offre de soins est relativement bon et varie entre 36% pour les ostéopathes à 86% pour les dentistes.

Cependant des efforts restent à faire, car les services proposés par la ville et les associations locales sont souvent méconnus que ce soit en mobilité, toutes aides dont l'aide aux aidants, les services de maintien à domicile, les petits travaux à domicile (type conciergerie), et l'animation.

Une permanence ALLO SENIORS a été considérée comme utile ou indispensable à 78%, complété par un guide unique et exhaustif à destination des seniors.

Sur le sujet de la communication et l'information, il est souhaité une information ciblée, avec un interlocuteur bien identifié, avec des canaux de diffusion et des supports diversifiés pour s'adapter à tous les âges.

Un point de vigilance : ne pas oublier les handicapés /exclus du numérique par choix ou méconnaissance.

Les souhaits en terme de culture et loisirs concernent des tarifs seniors (qui n'existent plus au cinéma, ni dans les musées), des horaires adaptés à leur rythme, et un accompagnement en fonction de l'âge pour pouvoir se sentir inclus le plus longtemps possible.

Pour les seniors une bonne gouvernance comprend de l'écoute, une action claire et bienveillante.

A la question, pourquoi aiment-ils vivre à Saint Germain en Laye, ils ont répondu parce qu'il y a des activités culturelles, la forêt, de la vie, des commerces.

Pour eux, une ville amie des aînés comprend des services adaptés, une facilité d'accès, la sécurité, et des commerces de proximité.

En conclusion, les enjeux qui ont émergé portent surtout sur :

- ❖ l'inclusion et l'acceptation du vieillissement par la société et la lutte contre la stigmatisation des seniors,
- ❖ l'anticipation de l'isolement afin de favoriser l'autonomie de la personne âgée,
- ❖ l'adaptation de l'offre de services du territoire en prévoyant des types d'accompagnement adaptés à la diversité des seniors